

2023

MÉDIATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ



FRANCEMÉDIATION

Les acteurs de la médiation sociale

SOMMAIRE

Mot d'introduction

L'année 2023 a été une année particulièrement importante pour la médiation sociale avec l'élaboration de la proposition de loi visant à reconnaître les métiers de la médiation sociale. Les adhérents de France Médiation ont participé activement à son écriture lors d'un séminaire de direction.

Cette année a aussi vu la création d'un observatoire de la médiation sociale qui nous permet d'appréhender plus précisément les structures qui portent la médiation sociale notamment les adhérents de France Médiation. L'enquête menée auprès de plus de 755 structures montre que les adhérents du réseau sont mieux organisés et les médiateurs davantage formés à la médiation sociale.

Vous le voyez, France Médiation est reconnu pour son expertise, son savoir-faire en matière d'ingénierie de conception et de développement de projet de médiation sociale et de formation et est aujourd'hui considéré comme un véritable lieu-ressource sur la médiation sociale. C'est pourquoi, huit nouvelles structures ont adhéré à France Médiation.

L'année 2023 a donc vu se poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2024 co-élaboré par les adhérents. Ce rapport d'activité rend compte des différentes actions du réseau à travers ces quatre axes : Affirmer, Fédérer, Développer et Pérenniser.

Je remercie toute l'équipe qui a œuvré à la réussite du projet porté par France Médiation. Nous avons tous en commun l'envie de faire avancer nos valeurs et notre projet au service d'une ambition commune : le faire et le vivre-ensemble.

Bonne lecture

Laurent GIRAUD
Directeur de France Médiation

La médiation sociale

Faciliter les relations sociales



Espace public et habitat collectif



Accès aux droits et services



Transports en commun



Milieu scolaire et jeunesse



Participation citoyenne

La médiation sociale est une forme innovante d'intervention et de régulation sociale qui vise à favoriser le « mieux vivre ensemble », dans l'esprit de deux textes de référence : la Convention européenne des droits de l'homme et la charte de référence de la médiation sociale (Comité interministériel des villes, 2001).

Les médiateurs sociaux assurent une posture de tiers impartiaux et indépendants : ils écoutent, dialoguent, préviennent et gèrent des situations conflictuelles, accompagnent des projets...

Présents sur le terrain, ils vont au-devant des habitants et tentent de faire advenir des solutions par les parties elles-mêmes. C'est la double approche de « l'aller vers » et du « faire avec ».

Réuni en 2000 à Créteil, lors d'un séminaire organisé par le ministère de la ville, un groupe d'experts européens a retenu la définition de la médiation sociale suivante :

« La médiation sociale est définie comme un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose. »

Dans l'espace public et l'habitat collectif, les médiateurs vont à la rencontre des habitants. Ils s'échangent, relèvent des points de tension et des difficultés, orientent vers des partenaires, encouragent les initiatives.

Dans les transports en commun, les médiateurs sociaux assurent une présence rassurante dans un environnement souvent contraint, où des tensions peuvent vite apparaître.

A l'heure de la dématérialisation, les médiateurs renforcent l'accès aux droits et aux services de proximité. Ils constituent un point d'entrée précieux pour tous ceux qui recherchent une aide.

En lien avec les autres acteurs sociaux et éducatifs ainsi que les familles, les médiateurs sociaux sont présents dans les établissements scolaires et à leurs abords pour accompagner les plus jeunes dans leurs interrogations et leurs aspirations.

Enfin, le vivre ensemble passe par un renforcement de la participation des citoyens au travers de projets collectifs, comme les « marches exploratoires de femmes ». Les médiateurs sociaux peuvent en être les initiateurs ou les facilitateurs.

La médiation sociale

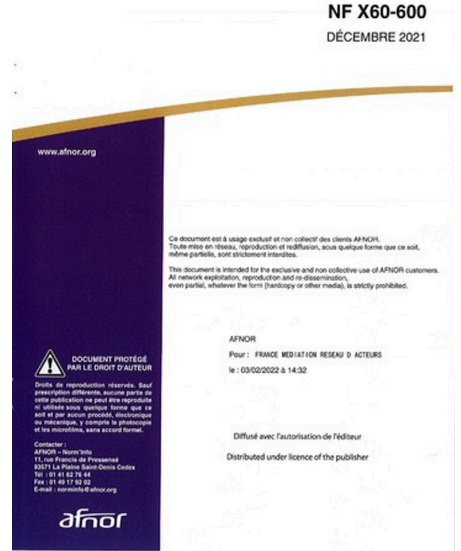
Un métier à haute valeur déontologique encadré par une norme

Face aux exigences qu'implique cette profession au service de l'humain, l'action des médiateurs sociaux fait désormais l'objet d'une norme qualité directement liée, c'est une première, à leur cœur de métier. Co-construite par les acteurs du secteur, avec l'appui de l'Afnor et sous pilotage de l'État.

La norme métier Afnor « Médiation sociale » a été élaborée à partir des pratiques existantes. Elle repose sur deux piliers, dont un premier concerne « le métier et ses activités ». Il rappelle la définition et le « processus » de la médiation sociale, le cadre déontologique (ci-après) et détermine les « huit registres d'intervention » du métier.



Le second pilier concerne « l'organisation de la structure ». Il définit les conditions favorables à la qualité de l'activité, comme sa contractualisation, son organisation, son suivi, son évaluation et le développement des compétences de l'équipe. Démarche volontaire, la certification d'un dispositif de médiation sociale par l'Afnor signifie la reconnaissance officielle par un tiers du respect des exigences de la norme. Elle fournit la garantie d'une activité de qualité : le savoir-faire des médiateurs sociaux est valorisé, leur expertise est reconnue, et la relation de confiance avec les partenaires et les bénéficiaires s'en trouve renforcée.



LE CADRE DÉONTOLOGIQUE DE LA MÉDIATION SOCIALE

LES PRINCIPES GARANTISSANT LE PROCESSUS DE MÉDIATION SOCIALE

- LE LIBRE CONSENTEMENT ET LA PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES**
Le médiateur social agit en tant que tiers impartial et indépendant, sans parti pris, au service de la médiation sociale, qui vise à résoudre un litige de manière durable. À tout moment, il est possible pour l'une ou l'autre partie de mettre fin au processus.
- L'INDÉPENDANCE**
Le médiateur social assure la médiation en toute indépendance par rapport aux parties prenantes qu'il rencontre. Il n'est investi d'aucun pouvoir de décision et ne s'engage que sur la base d'un accord volontaire et librement consenti par les parties.
- LA DISCRÉTION ET LA CONFIDENTIALITÉ**
Les parties prenantes de la médiation sociale ont droit à la confidentialité de l'information recueillie à la suite de la médiation sociale. Le médiateur social doit non seulement respecter l'intimité de la vie privée des personnes impliquées, mais aussi garantir la confidentialité des informations recueillies au cours de la médiation sociale. Il ne doit pas divulguer ces informations ou les utiliser pour servir d'autres intérêts que ceux des parties prenantes.
- LA PROTECTION DES DROITS ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX**
Le médiateur social ne se substitue pas aux droits des parties prenantes. Il ne doit pas imposer ses propres décisions ou ses propres solutions. Il doit garantir que les droits des parties prenantes ne sont pas violés au cours de la médiation sociale. Il doit également garantir que les principes de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Déclaration universelle des droits de l'homme sont respectés.

LES PRINCIPES GARANTISSANT LA POSTURE DE MÉDIATEUR SOCIAL

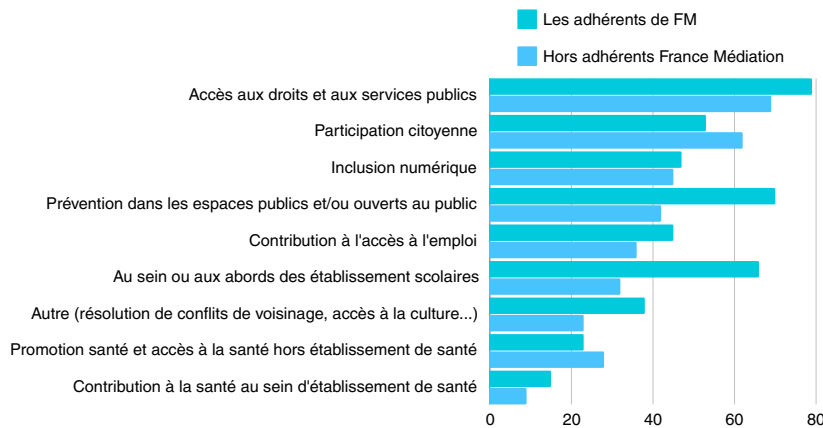
- LA POSITION DE TIERS**
Le médiateur social agit en tant que tiers impartial et indépendant, sans parti pris, au service de la médiation sociale, qui vise à résoudre un litige de manière durable. À tout moment, il est possible pour l'une ou l'autre partie de mettre fin au processus.
- L'IMPARTIALITÉ ET LA BONNE PROXIMITÉ**
Le médiateur social agit en tant que tiers impartial et indépendant, sans parti pris, au service de la médiation sociale, qui vise à résoudre un litige de manière durable. À tout moment, il est possible pour l'une ou l'autre partie de mettre fin au processus.
- LA RESPONSABILISATION ET L'AUTONOMIE DES PERSONNES EN MÉDIATION SOCIALE**
Le médiateur social agit en tant que tiers impartial et indépendant, sans parti pris, au service de la médiation sociale, qui vise à résoudre un litige de manière durable. À tout moment, il est possible pour l'une ou l'autre partie de mettre fin au processus.
- LA RÉFLEXION SUR SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE**
Le médiateur social agit en tant que tiers impartial et indépendant, sans parti pris, au service de la médiation sociale, qui vise à résoudre un litige de manière durable. À tout moment, il est possible pour l'une ou l'autre partie de mettre fin au processus.

En 2021, après 5 ans d'expérimentation, l'Afnor, l'ANCT (l'Agence nationale de la cohésion des territoires), le SG-CIPDR (Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation), et l'ensemble des réseaux de la médiation sociale se sont à nouveau réunis pour plusieurs séances de travail autour de l'homologation de cette norme. Ainsi, ils ont pu tirer des conclusions de ces années d'expérimentation en intégrant les différents retours des parties prenantes, afin réviser la norme expérimentale XP X60-600 et de la publier sous le statut de norme Homologuée (NF) à la fin de l'année 2021.



Chiffres clés des adhérents de France Médiation

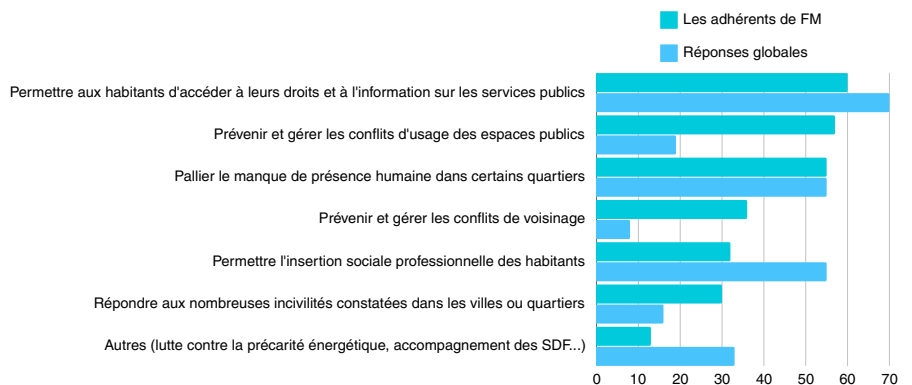
Domaine d'activité des dispositifs de médiation sociale



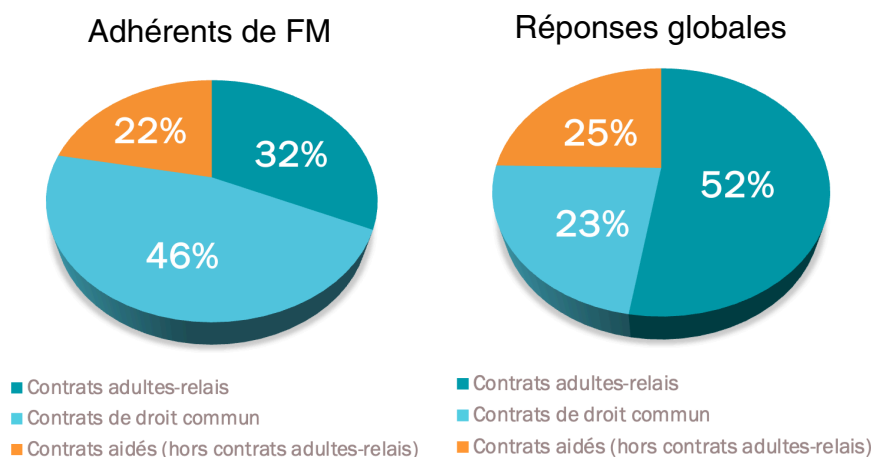
Les structures de médiation sociale exercent, pour la plupart, dans des champs d'activité très variés. Elles affirment, en effet, évoluer en moyenne sur 3,5 domaines d'activités différents. Néanmoins, les adhérents de France Médiation interviennent sur un éventail d'activités plus larges. La moitié d'entre eux mènent des actions de médiation sociale sur au moins 4 domaines (accès aux droits et aux services publics, prévention dans les espaces publics et/ou ouverts au public, médiation sociale au sein ou aux abords des établissements scolaires et participation citoyenne/renforcement du pouvoir d'agir des habitants). En outre, en comparaison avec les structures hors réseau France Médiation, ils agissent davantage au sein et/ou aux abords des établissements scolaires (66% des structures contre 32% soit deux fois plus), la prévention dans les espaces publics/ouverts au public (70% contre 42%), la santé, que ce soit dans ou en dehors des établissements de santé (43% contre 32%) mais aussi sur l'accès aux droits et aux services publics (79% contre 69%).

Principaux motifs de création de votre activité de médiation sociale

Les adhérents de France Médiation sont beaucoup plus axés sur la gestion des conflits que les autres structures de médiation sociale : Leurs actions visent quatre fois plus à intervenir sur les conflits d'usage dans les espaces publics (57% contre 19%) et la prévention et la gestion des conflits de voisinage (36% contre 8%). Ils mènent aussi des actions de médiation sociale visant davantage à répondre aux incivilités constatées dans les villes ou quartiers (30% contre 16%, soit deux fois plus). Leurs dispositifs ont également moins vocation à recruter des médiateurs prioritairement pour insérer socialement et professionnellement les habitants (32% contre plus d'une structure sur deux pour le reste du panel de répondants).



L'emploi dans les structures de médiation sociale



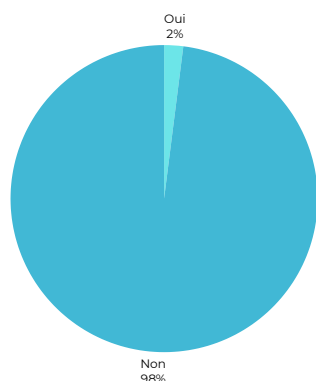
Les données de l'observatoire national ont mis en évidence le fait que la nature des contrats était un facteur pouvant entraver à la fois la pérennité des postes en médiation sociale mais aussi le processus de professionnalisation des médiateurs sociaux. À l'inverse, l'adhésion à un réseau de médiation sociale peut favoriser la pérennité des postes notamment grâce aux actions d'accompagnement à la professionnalisation (formations, préparation à l'obtention de la norme AFNOR Médiation sociale...). Dans ce cadre, il est à souligner que 75% des postes de médiateurs sociaux (en dehors des adhérents de France Médiation) relèvent de contrats bénéficiant de financements étatiques (contrats adultes-relais et contrats aidés), soit vingt points de moins que le chiffre chez les adhérents de France Médiation. En outre, ces derniers bénéficient de deux fois plus de contrats de droit commun (46%), que les autres structures (23%).

Chiffres clés des adhérents de France Médiation

La certification

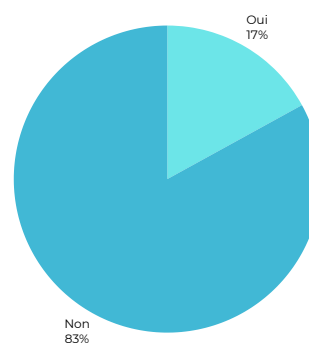
Votre structure est-elle certifiée à la norme « Médiation Sociale » ?

Adhérents de FM



Parmi les structures ayant répondu « non » : 26% d'entre elles envisagent d'aller vers la certification AFNOR X-60-600 pour leur activité de médiation sociale.

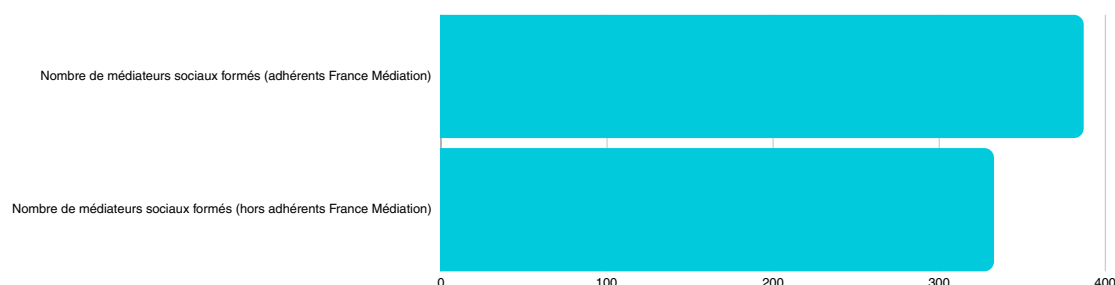
Réponses globales



Parmi les adhérents ayant répondu « non » : 77% d'entre eux envisagent d'aller vers la certification AFNOR X-60-600 pour leur activité de médiation sociale.

De la même manière que la nature des contrats, les données de l'observatoire national illustrent que l'obtention de la certification AFNOR Médiation Sociale influe sur la professionnalisation des structures. Ainsi, par exemple, les structures certifiées sont deux fois plus nombreuses à avoir mené des démarches d'évaluation pour mesurer les effets de la médiation sociale auprès de partenaires ou de bénéficiaires. À ce titre, l'observatoire national met toutefois en évidence un faible nombre de structures certifiées (24), représentant moins de 3% du panel global. Parmi les adhérents répondants du réseau France Médiation, 17% des structures ont obtenu cette certification pour leurs activités de médiation sociale et 77% des structures ne l'ayant pas envisagent de tendre vers elle, contre seulement 26% pour les structures en dehors du réseau.

Nombre et pourcentage de médiateurs sociaux ayant suivi les formations



Sur les 755 structures de médiation sociale ayant répondu au questionnaire, 720 médiateurs sociaux ont bénéficié d'une formation diplômante et/ou certifiante en rapport direct avec la médiation, tels que le parcours certifiant « Réaliser des interventions en médiation sociale » de France Médiation, le Titre Professionnel Technicien Médiation Services (TMS), le CAP Agent de Prévention et de Médiation, le Baccalauréat Professionnel Service de Proximité et Vie Locale (SPVL) ou bien encore le Diplôme Universitaire Médiation en Santé. Les adhérents au réseau France Médiation répondants au questionnaire, bien qu'ils ne représentent que 6% du total des sondés, possèdent parmi leurs effectifs un peu plus de la moitié (51%) de l'ensemble des médiateurs sociaux formés et/ou certifiés en lien direct avec la médiation.

Une association nationale d'acteurs de la médiation sociale

Quatre axes stratégiques pour la période 2021/2024

AFFIRMER

Assurer un rôle de référent (qualitatif et quantitatif) de la Médiation Sociale Professionnelle en France

- France Médiation garantit la meilleure réponse qualitative aux besoins des territoires et des habitants
- La Médiation Sociale Professionnelle est inscrite dans les textes (Législatif, Code de l'Action Sociale)

FÉDÉRER

Les acteurs de France Médiation travaillent en réseau, sont solidaires et partagent une même vision

- Les acteurs de France Médiation travaillent en coopération au service de sa raison d'être
- Les médiateurs sont une des composantes de France Médiation

DÉVELOPPER

Mettre en oeuvre un projet de développement proactif et co-construit, à l'écoute des territoires et de ses habitants

- France Médiation a une vision et un projet de développement partagés
- La Médiation Sociale Professionnelle bénéficie de financements diversifiés, au-delà de la Politique de la Ville

PÉRENNISER

La Médiation Sociale Professionnelle s'appuie sur un modèle de financement durable

- La Médiation Sociale Professionnelle est un métier structuré, reconnu et attractif

France Médiation a été fondée sous la forme d'une association loi 1901 en 2008. Elle réunit un réseau de plus de 90 structures publiques et privées situées dans une cinquantaine de localités en France métropolitaine et d'outre-mer.

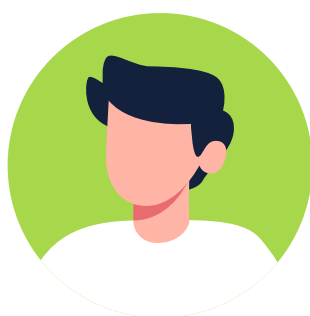
Par la promotion et le développement de la médiation sociale, France Médiation agit en faveur de la cohésion sociale, de l'accès aux droits, de l'exercice de la citoyenneté ainsi que de la prévention et de la gestion de situations conflictuelles.

Autour du socle de valeurs « Agir ensemble et n'oublier personne », France Médiation entend impulser des réponses adaptées, qui placent les personnes, notamment les plus fragilisées, au coeur des projets, en favorisant l'expression de leurs besoins et de leurs attentes.

« L'association Dunes a adhéré à France Médiation en 2015 dans le but de trouver un appui technique notamment dans la professionnalisation de l'association et de sa modalité d'intervention.

Aujourd'hui notre présence au sein du réseau, répond à d'autres enjeux : France Médiation joue notamment le rôle de caisse de résonance au niveau national du travail mené par l'association au niveau local »

Nourredine Bougrine
Directeur de l'Association DUNES



Un champ d'action complet

A l'échelle nationale et territoriale, France Médiation assure la représentation des acteurs de la médiation sociale auprès des institutions, des partenaires et des médias. De cette façon, l'association promeut la reconnaissance de la médiation sociale dans les politiques publiques.

Dans un esprit de co-production, un programme de travail annuel (groupes thématiques, séminaires, journées) aboutit à des outils et à des projets concourant à la structuration et au développement du secteur.

Grâce à une localisation à Paris et dans plusieurs régions, France Médiation informe, met en réseau et conseille les acteurs au plus près de leurs territoires d'action. Un cycle d'ateliers de professionnalisation a notamment été conçu pour accompagner la certification à la norme métier Afnor « Médiation sociale ».

Une offre complète de modules de formation est proposée aux professionnels de la médiation sociale et à leurs partenaires. France Médiation favorise la mutualisation, la capitalisation et la diffusion de bonnes pratiques et de savoirs relatifs à la médiation sociale auprès de tous les publics. Forte de ce rôle ressource, l'association est en mesure d'accompagner des opérateurs publics et privés à tous les stades de développement d'un dispositif de médiation sociale.

Enfin, l'association pilote des projets d'innovation sociale : par un soutien en matière d'ingénierie, de recrutement et de formation, elle appuie les acteurs dans l'exploration de nouveaux champs d'intervention.

L'adhésion à France Médiation

L'association France Médiation se présente comme un espace d'échange et d'action où s'élabore une dynamique d'intelligence collective. A partir d'un socle de valeurs communes et de l'expérience de chaque membre, il s'agit de co-construire des avancées pour le secteur à l'échelle nationale, productrices, à terme, de développement dans les territoires. En 2023, France Médiation a accueilli 8 nouveaux adhérents : 2 associations, et 5 collectivités territoriales et 1 regroupement.



Les avantages de l'adhésion

- Mise en avant des initiatives de terrain des adhérents dans le cadre d'une action nationale de valorisation et de plaidoyer en direction d'acteurs institutionnels, socio-économiques, universitaires, des médias, du grand public...
- Partage de temps de mise en réseau entre territoires, de capitalisation d'expériences et de co-production (séminaire des directions, groupes de travail thématiques)
- Accès à l'expertise de l'ensemble des adhérents de France Médiation et de son équipe permanente sur les différents aspects de son activité
- Dans le cadre du cycle d'ateliers de professionnalisation préparatoire à la certification Afnor : norme métier et audit blanc gratuits, possibilité d'accompagnements individuels.
- Visibilité et accompagnement dédié pour la publication d'offres d'emploi en ligne
- Accès exclusif à l'application de reporting Medios possibilité de participer à des projets innovants en médiation sociale possibilité de participer aux jurys de la certification professionnelle France Compétences « Réaliser des interventions de médiation sociale »
- Tarifs préférentiels sur le catalogue de formations
- Veille, actualités et ressources exclusives accessibles par Flashs Info ou à partir de l'espace Adhérent sur www.francemediation.fr
- Gratuité des premiers exemplaires des publications de France Médiation ; tarif préférentiel pour des exemplaires supplémentaires

Les instances de France Médiation

Le Conseil d'Administration

AKATIJ (association Kourou)

- Farouk AMRI, Président de l'AKATIJ,
- Marie NICAISE, Directrice

Association DUNES (Marseille)

- Malik SOUADIA, Président de DUNES
- Nouredine BOUGRINE, Directeur de DUNES

AMCS – Groupe ADDAP 13 (Marseille)

- Sylvain RASTOIN, Président
- Samia KHALA Directrice et Frédéric MAS Directeur-adjoint

Association Médiation Sociale (AMS, Marseille)

- Pierre PEREZ, Président
- Éric PALMIERI, Directeur

Association Lyonnaise de Tranquillité Médiation (ALTM, Lyon)

- Jean BELMER, Président ALTM
- Xavier ROCHEFORT, Directeur ALTM

AMI (Association de médiation interculturelle) (Compiègne)

- Sandy LELEU NAGLE, Directrice
- Henriette WADOUX, Trésorière

CITEO ADEMN (Lille)

- Caroline LE DANTEC, Directrice Générale de Citéo

CRPV Guyane

- Jean-Raymond PASSARD, Président
- Denis SOUILLARD, Directeur

Lafédé (Saint-Denis)

- Bénédicte MADELIN, Présidente
- Aurélie DUTOUR, Chargée de mission

Médiance 13 (Marseille)

- Jean-Michel SACCAZES, Président
- Daniel LINON, Directeur

OPTIMA (Vezin-le-Coquet)

- Philippe CANTIN, Président
- Franck CALVET, Directeur Général

GIP Bordeaux Médiation

- Julien GARRIGUE, Directeur général de la Proximité et des Relations avec la population-Mairie de Bordeaux

Groupement d'Employeurs OMEGA

- Anne-Laure WILLAUMEZ GUILLEMETEAU, Présidente
- Cédric JÉGOU, Directeur

P@je (Nice)

- Christian DODD, Président
- Faouzi LACHELAK, Directeur

Partenaires Pour la Ville 93 - PPV93 (Saint-Denis)

- Marc VIDORE, Président
- Hanan MILOUDI, Directrice

Interfaces (Lille)

- Bénédicte ALLARD, Présidente
- Aurore CLÉMENT, Directrice

Profession Banlieue (Saint-Denis)

- Sandrine JOINET-GUILLOU, Présidente
- Vincent HAVAGE, Directeur

Promevil (Conflans Sainte-Honorine)

- Emmanuel BAVIERE, Président
- Lamine THIAM, Directeur

Réseau national Pimms Médiation

- Dominique LUCAS, Présidente Déléguée
- Benoît BOURRAT, Directeur Général

La Ville de Lille

- Jean-Claude MENAULT, Adjoint au Maire en charge de la sécurité, de la prévention et de la médiation
- Stéphane GELDOF, Directeur du CLSPD et de la Maison de la médiation et du citoyen

Les instances de France Médiation

Le bureau

Président : Xavier ROCHEFORT

Vice-Présidente : Bénédicte MADELIN

Vice-Président : Julien GARRIGUE

Trésorière : Anne-Laure WILLAUMEZ GUILLEMETEAU

Secrétaire : Éric PALMIERI

Secrétaire-Adjoint : Jean-Claude MENAULT

Membre du bureau : Caroline LE DANTEC



Le réseau des membres

Les membres actifs



Auvergne Rhône-Alpes

ALTM (Lyon)
Régie de Quartier (Bron)



Bourgogne Franche Comté

Médiation Prévention
Dijon Métropole



Bretagne

Ville de Chantepie
Ville de Lorient
Optima (Vezin-le-Coquet)



Guadeloupe

Ville de Baie Mahault
La Belle Créole (Basse-Terre)
ACD Guadeloupe



Guyane

AKATIJ (Kourou)



Hauts-de-France

AMI (Compiègne)
Citéo-ADEM (Lille)
Communauté
d'agglomération de la baie
de Somme
Ville de Creil
FACE Côte d'Opale (Calais)
Face Flandres
Interfaces (Lille)
Lille Sud Insertion
Ville de Lille
Ville de Lomme
Ville de Roubaix
Ville de Saint-Quentin
Ville de Douai
Association Spirale de Calais



Ile de France

AMUON - Les Pierrots de la
Nuit (Paris)
ARIFA (Clichy-sous-bois)
Centre Yvelines Médiation
(Versailles)
CLAVIM (Issy les
Moulineaux)
Collectif Meldois
Ville d'Evry-Courcouronnes
Ville de Montreuil
Ville de Noisy-le-grand
Ville de Plaisir
Point Services aux
Particuliers
Saint-Quentin-en-Yvelines
(Trappes)
Partenaires Pour la Ville
(Saint-Denis)
Promévil (Cergy)
GIP Aubermédiation
Ville de Tremblay en France
Ville de La Courneuve



Grand-Est

Ville de Strasbourg



Le réseau des membres

Les membres actifs



Nouvelle-Aquitaine

ADSEA 86 (Buxerolles)
GIP Médiation (Bordeaux)
CCAS de Niort
Médiation Grand Châtelleraut
Agglomération de Mont-de-Marsan
OMEGA (Angoulême)
Ville de Cenon
Ville de Libourne
Ville de Mérignac
Ville de Saint-Médard-en-Jalles
Ville de Talence



Occitanie

ACM Habitat (Montpellier)
Médiance 66 (Perpignan)
MEDSO (Balma)
Ville de Montpellier



Pays de la Loire

Les Forges (Nantes)



Provence-Alpes-Côte-d'Azur

ADAM (Nice)
AMCS - Groupe Addap 13 (Marseille)
AMS (Marseille)
DUNES (Marseille)
Médiance 13 (Marseille)
P@JE (Nice)
Régie Service 13 (Marseille)
Schebba (Marseille)
Sud Formation (Marseille)
Ville de Nice



Mayotte

Association Manocean

Les membres associés

- . AEF 93/94 (Montreuil)
- . AFPA (Montreuil)
- . COFRIMI - Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations (Toulouse)
- . Dijon métropole
- . Fondation Agir contre l'exclusion (FACE)
- . La Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île-de-France (LaFédé, Saint-Denis)
- . Réseau national PIMMS (Lyon)
- . Ville de Bordeaux
- . Centre de ressources politique de la ville de Guyane (Cayenne)
- . Ville de Strasbourg

Personnalité physique

Jean-Edouard Grésy

Au plus près des territoires

Exemples d'actions menées par France Médiation



Temps forts de l'année

2023 en chiffres et en images

Le 29 janvier 2023

Journée de présentation des préconisations du rapport Vignal et de la Proposition de Projet de Loi sur la médiation sociale

Le rapport parlementaire "Remettre de l'humain dans les territoires", issu d'une mission confiée par le Premier Ministre Jean Castex à Patrick Vignal, député de la 9ème circonscription de l'Hérault. Le 28 mars 2022, Patrick Vignal et Laurent Giraud, Directeur de France Médiation, ont remis au Premier ministre leur rapport parlementaire sur la médiation sociale. Rédigé après une large consultation, auprès des différents réseaux de médiation sociale, de leurs structures membres ainsi que de nombreux élus locaux, ce rapport établit des propositions pour accompagner la médiation sociale dans sa professionnalisation, sa reconnaissance et son développement.

Ce rapport propose 4 grands axes d'amélioration pour la médiation sociale : Professionnaliser, Financer, Evaluer et Renforcer la coopération territoriale.

Quelques mois plus tard, une proposition de projet de loi (PPL) est élaborée. Portée par le député Patrick Vignal, la PPL, cosignée par plus de 250 députés, vise à reconnaître la médiation sociale comme un métier à part entière a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale, le 29 janvier 2024, à la quasi-unanimité (101 pour, 1 contre). Ce texte vise à donner une existence légale et un statut au métier de médiateur social. Une prochaine étape s'annonce et tout reste encore à faire notamment auprès des sénateurs afin qu'ils prennent en compte cette avancée pour le secteur de la médiation sociale.



Temps forts de l'année

Le 22 février

Actualisation du référentiel d'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale Cohésion sociale – Innovation/apprentissage – Tranquillité publique – contribution Economique- Reconnaissance
Séquence d'échanges et de réflexion avec les Elu.e.s, membres du comité exécutif du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU)

En 2007, cinq structures de médiation sociale ont co-produit le premier référentiel d'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale nommé CITER.

Au cours de ces quinze dernières années, ce référentiel a servi, peu ou prou, à évaluer l'activité de dispositifs de médiation sociale. Depuis, la médiation sociale s'est structurée, elle s'est développée, elle a investi de nouveaux secteurs et de nouvelles thématiques.

De fait, ce premier référentiel d'évaluation - CITER - doit être réactualisé pour considérer tous les champs d'intervention et d'action de la médiation sociale et être précisé pour caractériser, au plus juste et en cohérence avec les réalités d'aujourd'hui, la plus-value de la médiation sociale.

France Médiation accompagne cette démarche avec l'expertise

Pour mener à bien ce travail de réactualisation du référentiel CITER, France Médiation a sollicité Hélène DUCLOS, TransFormation. Ce travail est mené dans une démarche de coopération et associe des représentants de l'ensemble des parties prenantes, directeurs de structures, médiateurs, encadrants ainsi que l'ensemble des commanditaires et partenaires et aussi les habitants/bénéficiaires.



Temps forts de l'année

Le 23 mars

Lancement de l'observatoire national de la médiation sociale

Proposition du rapport Vignal « Remettre de l'humain dans les territoires », l'observatoire de la médiation sociale a été lancé le 23 mars 2023 dans le cadre d'un comité de pilotage,

Sous la directive de l'ANCT



Réunissant des administrations centrales



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
du Comité interministériel de prévention
de la délinquance et de la radicalisation



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'enseignement
scolaire

Des associations d'Elu.e.s



FRANCE
URBAINE
MÉTROPOLIS, AGGLOS ET GRANDES VILLES



Et les réseaux de la médiation sociale



Cet observatoire vise à mieux appréhender le secteur de la médiation sociale et constitue un outil d'observation et de suivi permanent de l'évolution des emplois de médiation sociale, associant notamment le ministère chargé de la ville, le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, le ministère chargé des affaires sociales et le CNFPT.

Cet observatoire sera notamment chargé de cartographier la présence des structures, associations, collectivités, groupements de médiation sociale afin de distinguer les zones couvertes et non couvertes et d'identifier les zones blanches ou carencées, et de contribuer à l'analyse de l'évolution des besoins des territoires notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le 6 avril

Webinaire ANCT Médiation sociale et participation citoyenne

En 2023, en partenariat avec l'ANCT, France Médiation a organisé 5 webinaires sur les thématiques suivantes : la médiation sociale à destination des publics marginalisés, médiation sociale et participation citoyenne, le non-recours aux droits, médiation sociale et interculturalité et médiation sociale et santé mentale.

- 1090 participants et 448 visionnages en replay sur la chaîne You Tube.
- 5 experts
- 14 témoins représentant 10 structures intervenant en Ile de France (3), en PACA (2), en Nouvelle Aquitaine (2), dans les Hauts de France (2) et dans les Pays de la Loire (1).



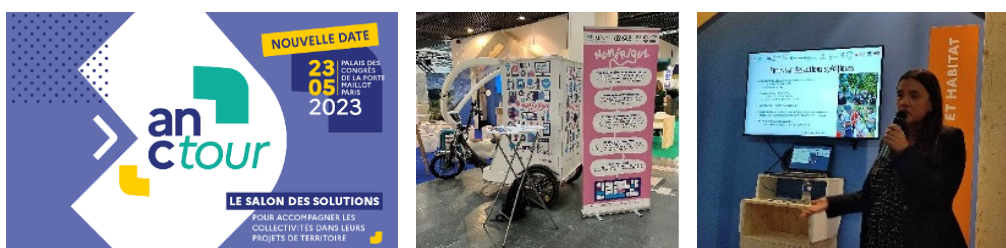
Temps forts de l'année

Le 23 mai

Participation de France Médiation à l'ANCTour

Avec le réseau Pimms Médiation, Pimms Médiation Bordeaux, le GIP Médiation et Dunes

Trois interventions du réseau en lien avec ses adhérents et partenaires : une présentation du projet Médiateur à l'école au sein du village « Jeunesse, sports et éducation » et une présentation de l'expérimentation « Médiation Sociale Senior » par l'association Dunes et du projet Médiation sociale & inclusion numérique : les modalités de mobilité douce pour l'inclusion numérique » à travers l'expérience du Triporteur numérique connecté déployé à Bordeaux.



Le 27 juin

Un séminaire national MAE à la Serre Wangari, à Saint-Ouen

Près de 150 personnes, parmi lesquelles des médiateurs sociaux, des directeurs de structures, des encadrants, des élus, et des membres de l'éducation nationale étaient réunies pour le séminaire national du projet "Médiateur à l'école". Cette journée a été l'occasion de faire un bilan des trois dernières années du projet et de présenter des exemples de réussites de la médiation à l'école à travers des témoignages de ceux qui l'incarne au quotidien.



Le 12 juillet

Réingénierie de Medios, logiciel de reporting de la médiation sociale

Groupe de travail avec les médiateurs et les encadrants à France Médiation



France Médiation a débuté le travail de refonte de Medios en sollicitant une société informatique "Les Fabricants", spécialiste de la création d'outils de reporting. L'objectif est d'élaborer un nouvel outil basé sur l'optimisation et la fiabilité des données, tout en simplifiant l'usage de l'outil de reporting pour les médiateurs. Afin de faciliter leur travail, le réseau a opté pour la création d'une application mobile où ils pourront remplir en temps réel leurs données d'activités, complétée par une version DESKTOP qui permettra aux médiateurs de compléter, si nécessaire, leurs saisies, et aux encadrants d'analyser les données sous forme statistiques et géolocalisées.

En 2023, des groupes de travail se sont réunis et tous les acteurs du secteur (médiateurs/encadrants/directeurs) ont coopéré à l'élaboration de cet outil numérique.

Temps forts de l'année

Le 29 août

Accompagner dans une réflexion autour de la médiation sociale – Ville d'Hérouville Saint Clair

Une mission qui a consisté à acculturer à la médiation sociale, à déterminer les conditions d'efficacité d'un dispositif de médiation sociale dans une logique de complémentarité et d'articulation avec les acteurs des territoires et les actions mises en place. Les résultats de la mission ont été partagés à Monsieur le Maire, ses élus et sa direction générale des services le 29 août 2023.



Le 25 septembre

La réactualisation du référentiel de la norme AFNOR Médiation Sociale



En 2023, le référentiel Afnor pour la norme X 60-600 a été révisé. Cette réactualisation était nécessaire pour adapter le référentiel à l'évolution de la norme AFNOR.

France Médiation a participé aux réunions de révision du référentiel à travers la participation de Xavier Rochefort, Président de France Médiation, Laurent Giraud, directeur ainsi que des membres adhérents.

Plusieurs sujets ont été abordés durant les différentes réunions :

- La différence entre site unique et multi-sites
- La professionnalisation des médiateurs avec une simplification des obligations pour les structures de médiation sociale
- La mise en œuvre de l'évaluation de l'utilité sociale

Ce nouveau référentiel devrait être publié prochainement

Le 12 octobre

Le projet « Médiation sociale & inclusion numérique : les modalités de mobilité douce pour l'inclusion numérique »

Journée de capitalisation à Laval

Le projet « Médiation sociale & inclusion numérique : les modalités de mobilité douce pour l'inclusion numérique », est co-piloté par le réseau Pimms Médiation et France Médiation.

Plusieurs étapes ont constitué de projet, dont celle de la capitalisation / des visites sur les quatre territoires – Bordeaux, Rennes, Marseille et Laval – et avec les structures impliquées dans le consortium – Pimms Médiation Bordeaux, Pimms Médiation Rennes, l'AMCS et le GLEAM Pimms Médiation Mayenne Sartre.

Le 12 octobre, nous avons été accueillis par l'équipe du GLEAM Pimms Médiation Mayenne Sartre.

Une nouvelle occasion d'échanger et mutualiser sur les expériences, de partager les réussites, les freins et les questionnements, d'expérimenter le P@nda - Point d'Accompagnement Numérique aux Démarches Administratives.



Un projet déployé dans le cadre de l'AMI « outiller la médiation numérique »

Temps forts de l'année

Le 8 novembre

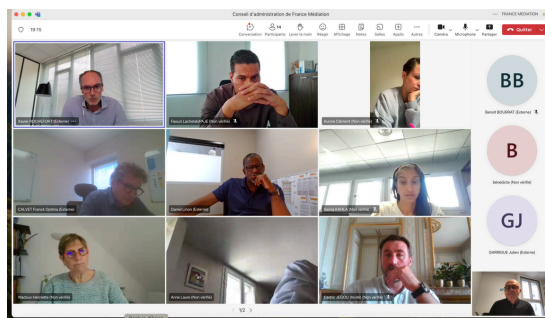
Réunion du Groupe coopération des adhérents de France Médiation

Déclinée dans le plan stratégique dans l'axe « fédérer », la coopération entre les adhérents et entre les adhérents et le réseau est un élément majeur de la réussite du projet porté par le réseau.

C'est pourquoi, un groupe de travail « coopération » s'est réuni le 08 novembre 2023 afin de questionner les administrateurs sur la gouvernance de France Médiation, l'adhésion au réseau et la participation des membres aux différents moments de la vie du réseau.

Plusieurs propositions ont été émises par ce groupe de travail notamment autour :

- Du suivi de la participation des adhérents notamment en faisant gagner en efficience la commission d'adhésion dans le suivi des nouveaux adhérents (suivre les préconisations demandées par le Conseil d'administration aux nouveaux entrants ...)
- De l'évolution des cotisations et du règlement intérieur de France Médiation
- De la participation des villes à la vie de France Médiation



Le 30 novembre & 1er décembre

Journée de la cohésion sociale et des solidarités

Au Palais des sports et de la culture du Gosier en Guadeloupe

Xavier ROCHEFORT et Laurent GIRAUD, invités par la préfecture de Guadeloupe, Uniformation et la DRA SIEA, sont intervenus sur les métiers de la médiation sociale.

France Médiation y tenait un stand et a pu recevoir plus de 50 professionnels et demandeurs d'emploi intéressés par la médiation sociale.

A cette occasion, des rencontres privilégiées ont été organisées avec les adhérents de France Médiation de Guadeloupe : la Belle Créole, la Ville de Baie Mahaut et ACD, qui a convié le réseau à une fête de quartier à Carénage.





AFFIRMER

Assurer un rôle de référent de la médiation sociale professionnelle en France

Une proposition de Loi visant à reconnaître la médiation sociale

La Proposition de Projet de Loi, visant à reconnaître les métiers de la médiation sociale, portée par Patrick VIGNAL, Député de l'Hérault a été votée en première lecture à l'Assemblée nationale à l'unanimité le 29 janvier 2024. Elle a pour objectif de fixer clairement le cadre, les objectifs et les modalités d'action de la médiation sociale afin d'offrir, enfin, aux professionnels du secteur une reconnaissance officielle. Cette proposition de loi est issue du rapport parlementaire « Remettre de l'humain dans les territoires », rendu par Patrick VIGNAL au Premier Ministre Jean CASTEX le 28 mars 2022, qui met en avant 18 propositions pour le développement et la pérennisation de la médiation sociale.

C'est une étape majeure pour la reconnaissance pleine et entière d'un métier qui s'est largement professionnalisé sous l'égide de l'État et des collectivités territoriales au cours des dix dernières années. D'ailleurs, les collectivités territoriales ont soutenu cette proposition de loi, étant les premiers à reconnaître comme essentiel ce métier de l'humain.

Une première étape a donc été franchie lors du vote de cette proposition de loi à l'Assemblée nationale, avec le soutien du gouvernement. Voté à l'unanimité, elle a dépassé les contingences politiques, et a permis de rassembler les députés autour d'un métier à forte utilité sociale pour le bénéfice de nos concitoyens. Aujourd'hui, elle poursuit son processus législatif au Sénat.

France Médiation a travaillé avec Patrick Vignal, Député de la 9ème circonscription de l'Hérault, à l'élaboration de cette proposition de loi notamment dans des séminaires de direction mais aussi lors des auditions réalisées dans la cadre de la préparation du passage de la PPL à la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale.

Afin de rassembler les acteurs du secteur de la médiation sociale, une journée a été organisée par le député à l'Assemblée nationale. L'ensemble des réseaux était présent pour redire leur soutien à la reconnaissance de la médiation sociale.



TEXTE ADOPTÉ n° 232

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

29 janvier 2024

PROPOSITION DE LOI

visant à reconnaître les métiers de la médiation sociale,

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE
EN PREMIÈRE LECTURE

L'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros : 1288 et 2109.

"Remettre de l'humain dans les territoires" : Les 18 propositions**Proposition n°1**

Se doter d'un observatoire national de la médiation sociale

Proposition n°2

Favoriser le développement de portages mutualistes (associations, GIP)

Proposition n°3

Reconnaître la médiation sociale dans un cadre législatif

Proposition n°4

Déployer 7 000 postes de médiateurs sociaux sur le quinquennat

Proposition n°5

Rendre la norme NF x60-600 obligatoire pour l'exercice de la médiation sociale

Proposition n°6

Clarifier les modalités de déploiement de la médiation sociale dans les territoires

Proposition n°7

Construire une filière de formation complète et diversifiée allant du niveau 3 au niveau 6

Proposition n°8

Rendre obligatoire pour les personnes sans formation, une formation initiale dans les 6 premiers mois de l'embauche

Proposition n°9

Rattacher les futurs certifications/diplômes de médiation sociale au tronc commun de la formation des travailleurs sociaux

Proposition n°10

Créer deux écoles pour les cadres de la médiation sociale

Proposition n°11

Assurer la reconnaissance de la médiation sociale en rendant la norme "Médiation sociale" d'application obligatoire

Proposition n°12

Poursuivre la mutualisation des financements entre les commanditaires de la médiation sociale et ouvrir encore plus largement les partenariats, notamment en direction du secteur privé

Proposition n°13

Sortir des logiques d'appels à projets qui attisent depuis des années une concurrence inutile entre les opérateurs

Proposition n°14

Diffuser les bonnes pratiques en matière d'évaluation de la médiation sociale

Proposition n°15

Se doter d'un outil national d'observation et de suivi permanent pour la médiation sociale

Proposition n°16

Organiser des temps d'échanges réguliers et des rencontres entre les éducateurs spécialisés et les médiateurs sociaux en y incluant des formations communes

Proposition n°17

Développer une culture commune de la coopération et identifier les méthodes et processus susceptibles de la faire progresser

Proposition n°18

Mobiliser les réseaux nationaux à cet effet à la condition qu'ils soient eux-mêmes dans une démarche de plus forte coopération

Création de l'observatoire de la médiation sociale

Le rapport parlementaire sur la médiation sociale de Patrick Vignal, député de la 9ème circonscription de l'Hérault a proposé la création d'un observatoire national de la médiation sociale. Créé en mars 2023, il se veut un être outil d'observation et de suivi permanent de l'évolution des emplois de médiation sociale, associant notamment le secrétariat d'État chargé de la citoyenneté et de la ville, le ministère du travail, de la Santé et des Solidarités, les têtes de réseau d'élus, la DGCS, La DGCL et les têtes de réseau de la médiation sociale.

Piloté par l'ANCT et animé par France Médiation, cet observatoire sera notamment chargé de :

- Fournir un panorama du secteur de la médiation sociale : profil des opérateurs, domaines d'intervention, cadre d'emploi des médiateurs, sociologie des médiateurs...
- Produire des données nationales sur les activités de médiation sociale, les résultats et impacts observés notamment par la mise en œuvre de démarches d'évaluation,
- Contribuer à l'analyse de l'évolution des besoins des territoires notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Plusieurs travaux ont pu être réalisés durant l'année 2023 notamment :

- L'état des lieux du secteur de la médiation sociale
- La réactualisation du référentiel d'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale (toujours en cours)

(mettre les données de l'état des lieux à côté)

Participation au Comité interministériel à la ville du 27 octobre 2023

En tant que membre du Bureau du Conseil National des Villes, Laurent Giraud a participé le 27 octobre 2023 au Comité interministériel des villes.

Plusieurs mesures rejoignent les objectifs du réseau notamment sur le besoin de « renforcement de la présence humaine dans les quartiers en simplifiant et en accompagnant la professionnalisation des adultes-relais ».

La veille de ce comité interministériel à la ville, la Première ministre, lors de son discours sur les mesures gouvernementales après les émeutes, avait déjà affirmé l'importance de la médiation sociale : *« il faut accroître la présence d'adultes qui peuvent être des repères et des référents dans les quartiers. En lien avec les élus et les associations, nous voulons renforcer la médiation sociale. Nous partageons notamment la volonté de professionnaliser les parcours et de mieux former. »*

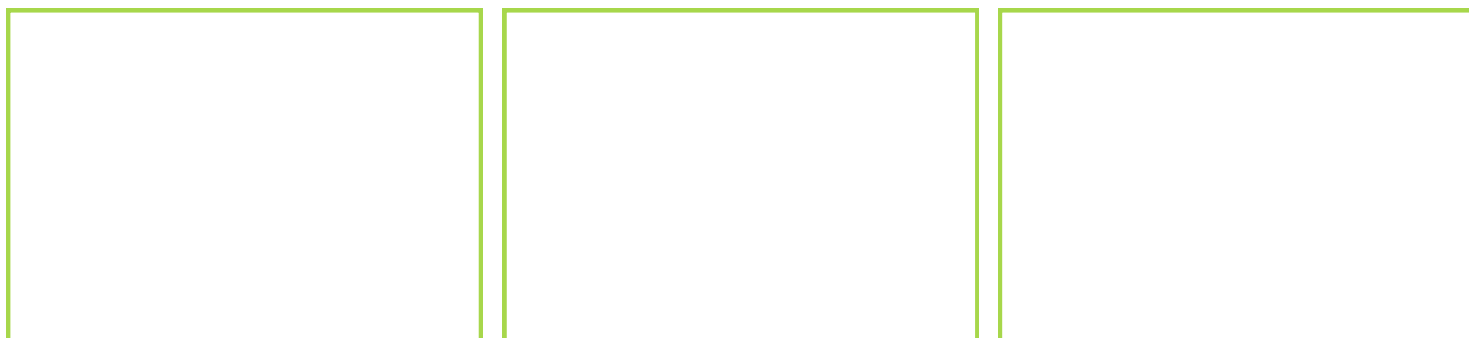


Participation de France Médiation au Conseil national des villes

Le Conseil national des villes (CNV) participe à la construction de la politique de la ville. Il est chargé, à la demande des ministres, de produire des avis sur tous les projets de loi liés à la politique de la ville ou à la lutte contre les discriminations.

Il peut s'auto-saisir sur les sujets qui lui semblent importants. Le Secrétariat d'État chargé de la citoyenneté et de la ville informe le Conseil national des villes des suites données à ses avis et recommandations et lui rend compte également des décisions arrêtées, des budgets alloués, nationalement et localement.

Renouvelé dans son mandat, France Médiation a poursuivi sa participation au Conseil national des villes (CNV) notamment par la présence de Laurent Giraud au Bureau du CNV. En 2023, le Conseil national des villes a tenu 7 Assemblées plénières et 18 réunions de Bureau.



Participation de France Médiation à Médiation 21

Né d'un Forum ouvert tenu à Bourg la Reine, le 15 septembre 2016, Médiation 21 est un collectif accessible à toutes les structures qui désirent y adhérer.



Médiation 21
Une voix pour la médiation

Les objectifs de médiation 21 sont les suivants :

- Constituer un espace commun d'expression collective, aussi ouvert que possible, qui soit à la fois le reflet de la diversité des médiateurs et le témoin de leur unanimité dans leur adhésion aux principes essentiels de la médiation, et aux conditions nécessaires à son exercice, notamment en termes de formation ;
- Être un interlocuteur pour tous celles et/ ou ceux qui souhaitent engager un dialogue avec la communauté des médiateurs ou comprendre leurs modes d'intervention ;
- Recenser les bonnes pratiques mises en œuvre dans les relations entre médiateurs et prescripteurs de médiation, ou dans la conduite du processus, afin de permettre à chacun de bénéficier de ce retour d'expérience, dans une dynamique d'amélioration continue ;
- Servir l'intérêt commun de toutes personnes désireuses de s'engager dans une médiation par une promotion de la qualité de ce processus, dans une optique de professionnalisation de la médiation et de ceux qui la pratiquent.

France Médiation est adhérent à Médiation 21 et participe aux travaux menés sur la professionnalisation du secteur.

Les projets

Projet « Repérer et mobiliser les publics invisibles » - Avril 2020 - Juin 2023

Financeurs et commanditaires



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Projet déployé sur les territoires par les structures de médiation sociale



Le projet repose sur la création de postes de Référents de Parcours selon le profil de médiateur social travaillant à temps plein sur des sites qualifiés en « quartier PRIJ ».

Le projet « Référents de Parcours » a pour objectifs globaux de :

- Prévenir et lutter contre les situations d'exclusion, d'errance et de marginalisation.
- Contribuer au repérage et de la mobilisation des jeunes « invisibles » en grande difficulté d'insertion.
- Participer au renforcement de la gouvernance partenariale (articulation et coordination des actions, amélioration et sécurisation des échanges d'information) visant la qualité et l'efficacité des parcours d'insertion aux sens social et professionnel des publics cible. Le Médiateur Social-Référent de Parcours ne doit pas se substituer aux autres professionnels et dispositifs de droit commun mais améliorer l'articulation avec ceux-ci.

La mission générale du Médiateur Social-Référent de Parcours est de développer l'utilisation des principes et des outils spécifiques de la médiation sociale au service de l'insertion professionnelle et sociale des publics dits « invisibles ». L'approche globale qui caractérise le projet doit permettre d'agir avec l'ensemble des parties prenantes intervenant dans le secteur de l'insertion, de la formation, de l'emploi et en partenariat avec les différents acteurs qui pourraient être sollicités en cas de freins périphériques à l'entrée dans un parcours d'insertion professionnelle.

Le Médiateur Social-Référent de Parcours a pour objectifs de :

- Contribuer à l'intégration des publics cible dans un Parcours Individualisé d'Insertion
- Développer/ Participer à l'organisation d'actions de sociabilisation et de remobilisation
- Offrir une aide personnalisée et cohérente en faisant appel aux services adéquats

Ses missions sont les suivantes :

- Nouer le contact avec les jeunes en allant vers eux et en instaurant une relation de confiance.
- Assurer un suivi régulier des jeunes en assurant un rôle de conseil, d'orientation, de facilitation.
- Construire, en lien avec le jeune et les acteurs concernés, un parcours adapté pour chaque jeune pris en charge.
- Associer les parents et/ou les représentants légaux du jeune dans le suivi du parcours.
- Développer des relations partenariales avec les différentes structures en charge de l'insertion des jeunes.

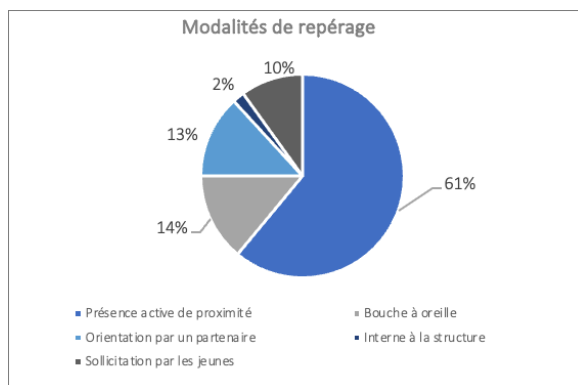
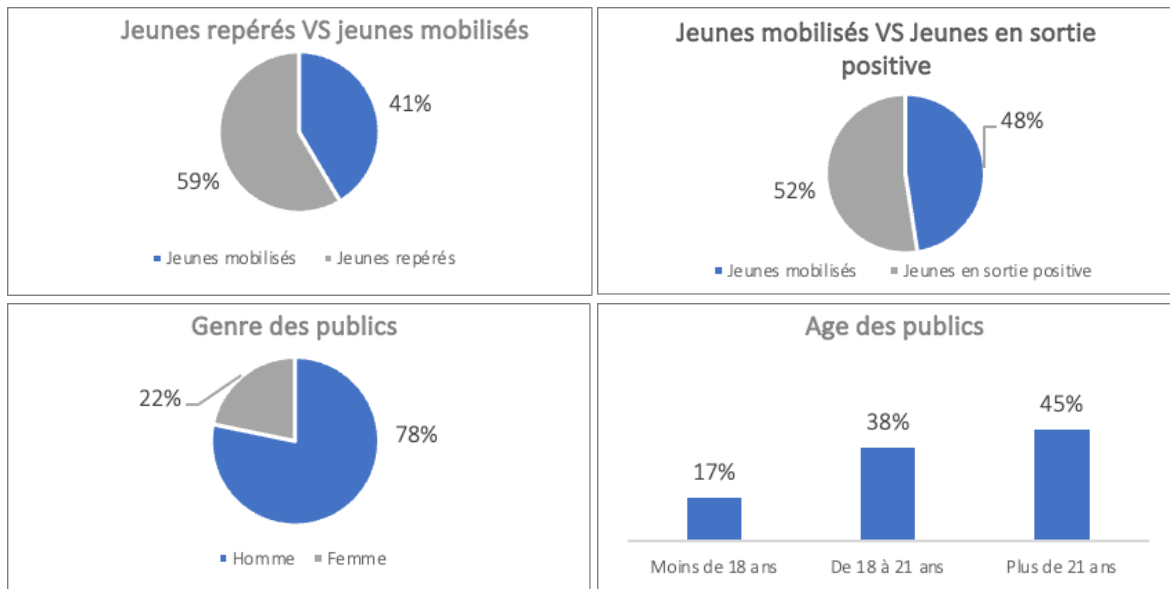
Le projet s'appuie sur le déploiement de sept référents de parcours au sein de trois départements d'Ile-de-France.



Le projet s'est inscrit dans le cadre d'un conventionnement d'une durée initiale comprise entre décembre 2019 et décembre 2022, puis a fait l'objet d'une prolongation à la faveur d'un avenant jusqu'au 30 juin 2023, portant ainsi la durée totale du projet à 43 mois.

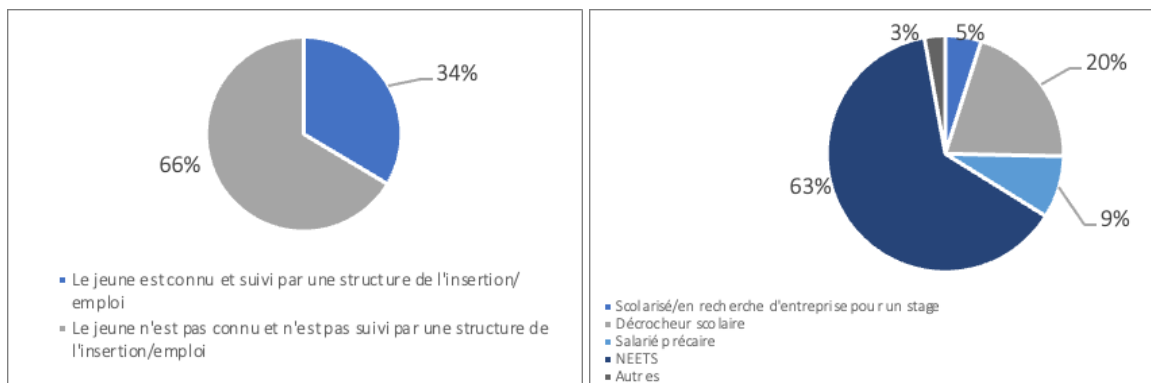
Le projet en chiffres

Nombre de jeunes repérés	Nombre de jeunes mobilisés	Nombre de sorties positives
392	274	129

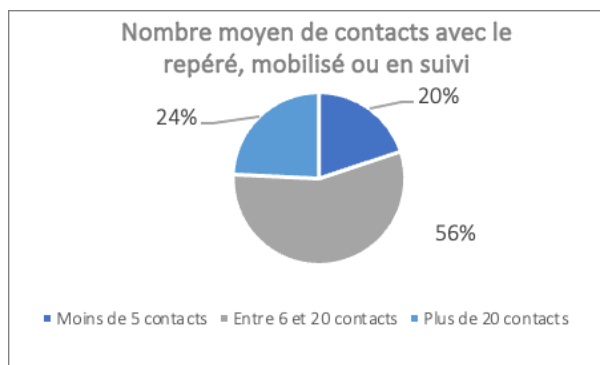
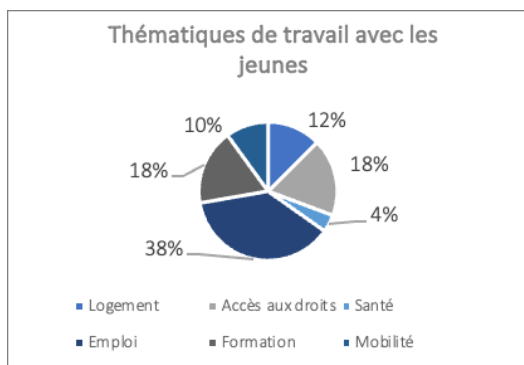


Quand l'orientation vient d'un partenaire
 71% sont des partenaires du territoire
 8% le sont dans le cadre des GTO

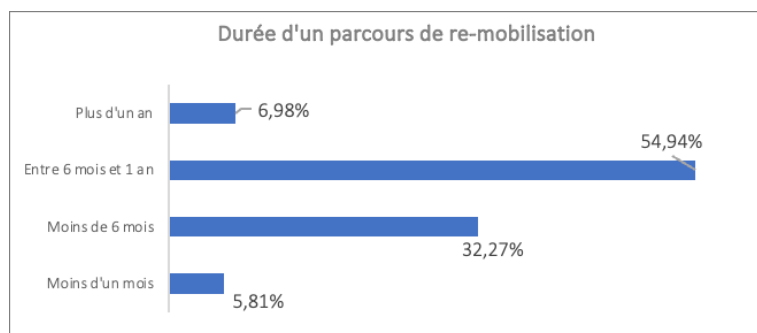
Avant le repérage



Pendant le parcours

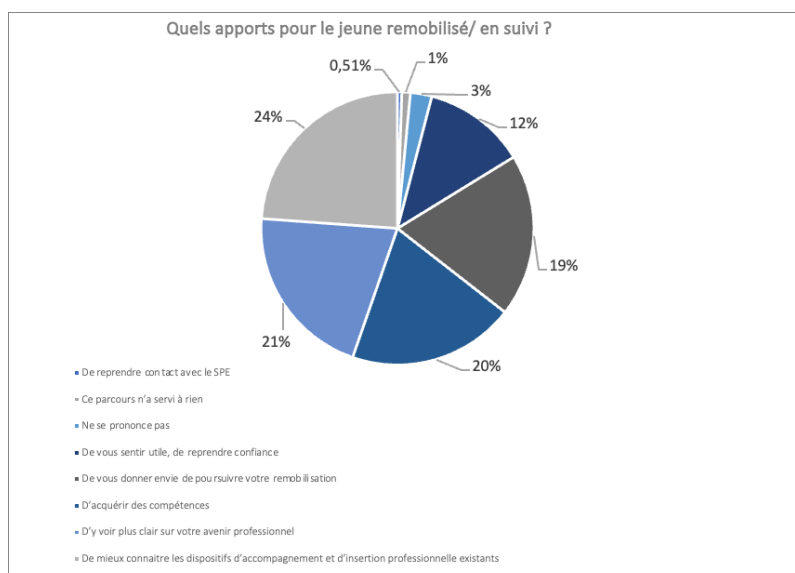
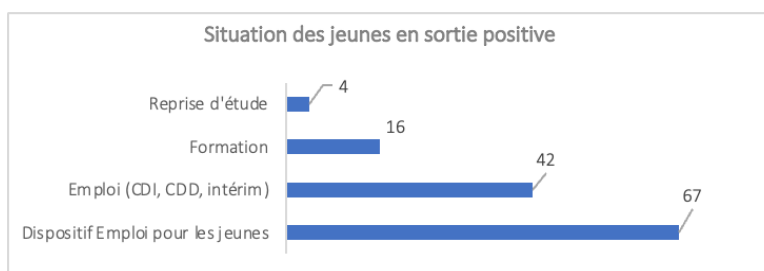


65% des contacts ont lieu par téléphone



Durée moyenne d'un parcours : 9,88 mois

Après le repérage



L'évaluation du projet par la SCOP ExtraCité



Les principaux impacts de l'activité des référent.e.s de parcours

Extraits du rapport d'évaluation

Une plus-value confirmée des médiateurs-référents de parcours pour le repérage et la mobilisation des jeunes invisibles

La plus-value des médiateurs repose largement sur leur présence quotidienne sur le terrain pour proposer une mobilisation des jeunes hors les murs et en aller vers, que les acteurs de l'emploi ne peuvent pas assurer eux-mêmes.

Elle repose également sur une posture ouverte, non institutionnelle et non enfermée dans une logique de dispositif, de guichet ou de rendez-vous, cette méthodologie de la médiation fait la différence dans la mobilisation des jeunes invisibles

Cette posture ouverte s'accompagne généralement d'une prise de contact et d'une construction de la relation d'abord dans l'informel pour faire connaissance et entrer progressivement dans une logique d'accompagnement

Cette posture permet aux médiateurs de nouer relation avec des publics dits « difficiles » pour lesquels les autres professionnels se trouvent dépourvus, en particulier les personnes sous mains de justice, les personnes étrangères et les personnes souffrant d'addiction ou de troubles psychiques.

En outre, les profils variés des médiateurs sont un atout pour proposer des modalités d'accroche plurielles en fonction de la personnalité et de la situation de chaque jeune, mais aussi de la personnalité et des ressources propres de chaque médiateur. Aussi le sport, la musique, les outils numériques, l'expérience parentale sont autant d'entrées utilisées comme supports pour construire une relation.

Un impact fort des médiateurs sur le parcours de vie des personnes accompagnées, grâce à une posture relationnelle que les acteurs de l'emploi ne peuvent pas assumer

D'abord, le rôle de médiateur implique en premier lieu une forte disponibilité comme facteur majeur d'une relation différente et d'un accompagnement durable et efficace.

Ensuite, l'accompagnement proposé par les référents de parcours dépasse largement la question de l'emploi car il est centré avant tout sur la mobilisation psychologique, l'insertion sociale et la levée des freins. La mobilisation est progressive vers les questions d'emploi et de formation, en partant des envies et potentiels de la personne. L'accompagnement des jeunes est global.

Ainsi, la relation avec le jeune s'établit dans la durée. Il s'agit d'un accompagnement long et progressif. Cette confiance acquise progressivement renforce la logique de bouche à oreille et la capacité de repérage des médiateurs.

Une dynamisation du partenariat local en matière d'insertion sociale et professionnelle, et une amélioration de l'image des acteurs institutionnels

D'abord, le projet a permis d'introduire le principe d'aller vers dans le fonctionnement des missions locales, apportant une forte plus-value pour la mobilisation des publics cibles. Plus largement, le projet PRIJ a fait évoluer les pratiques au sein de la mission locale, avec l'arrivée de profils professionnels nouveaux, et un pas supplémentaire vers le principe d'accompagnement global et inconditionnel des jeunes.

Par ailleurs, la forte complémentarité entre éducateurs, médiateurs et conseillers d'insertion professionnelle, avec une posture spécifique des médiateurs qui créent le premier lien, amènent de la confiance et mobilisent les jeunes, et facilitent ainsi le travail des partenaires.

La présence quotidienne sur le terrain des médiateurs (que les acteurs de l'emploi ne peuvent pas assurer habituellement) constitue, en premier lieu, un relais efficace vers la mission locale, mais aussi vers d'autres partenaires : associations, justice, point d'accès au droit

La réputation des médiateurs et le bouche à oreille tendent ainsi à faire connaître et valoriser les différentes ressources et structures existantes sur le territoire par des canaux différents.

L'organisation d'actions collectives, parfois organisées à l'initiative des référents de parcours, et la mobilisation des jeunes à ces événements est également précieuse pour l'ensemble des partenaires locaux.

In fine, les modalités d'intervention des référents de parcours provoquent un changement de regard des jeunes sur les structures d'insertion, et sur les institutions en général, ce qui facilite la remobilisation des publics éloignés du droit et de l'emploi et leur entrée dans des parcours d'insertion.

Un impact sur la prévention des situations de désocialisation et de délinquance, et sur le climat social au sein du quartier

L'accompagnement des médiateurs est largement tourné vers des publics qui sont déjà ou pourraient entrer dans des parcours délinquants.

Tout comme celle des éducateurs, la posture et la formation professionnelle des médiateurs apparaît être adaptée à ces publics, de par leur indépendance vis-à-vis des institutions et le fait qu'ils n'incitent pas immédiatement à entrer dans des parcours d'accompagnement.

Par ailleurs, dans plusieurs cas évoqués, les techniques et la posture de médiation sociale ont permis de désamorcer des situations très sensibles, face auxquelles les acteurs institutionnels étaient démunis, et qui auraient pu mener à des violences : troubles psychiques, agressivité, tensions entre habitants...

Les actions collectives et les projets de remobilisation menés dans le cadre du PRIJ permettent également d'emmener ces publics vers « autre chose » que leurs activités habituelles et servent d'accroche pour travailler les relations entre jeunes, ou les relations des jeunes avec les institutions, y compris lorsque ces relations sont très conflictuelles.

Par leur action, les médiateurs contribuent donc à stabiliser le climat social au sein des quartiers d'intervention, au même titre que d'autres acteurs sociaux dont ils sont complémentaires, notamment les éducateurs de prévention et les animateurs socio-culturels.

Projet Marches Exploratoires à Amiens

A la faveur d'un soutien financier de l'Etat au titre du plan des Gilets Roses, du Conseil Régional des Hauts-de-France, d'Amiens Métropole et de la Ville d'Amiens, France Médiation a coordonné et accompagné le déploiement d'un projet de marches exploratoires à Amiens.



L'enjeu du projet était de renforcer la place de chacun.e dans la démocratie participative locale, il n'a pas visé la production d'un diagnostic "sécurité – sécurisation" ; et n'avait pas vocation à se substituer à un diagnostic en marchant. Son objet concerne fondamentalement le sujet du pouvoir d'agir des habitants.

Les objectifs du projet

4 objectifs

- ☛ Valoriser l'expertise d'usage des habitant.e.s, en reconnaissant leur connaissance du territoire et de ses spécificités.
- ☛ Accompagner la montée en compétences des marcheuses-marcheurs en leur fournissant les outils nécessaires pour participer activement au projet. Ce qui inclut la prise de parole en public, la gestion de projet, et une compréhension approfondie des mécanismes participatifs.
- ☛ Acquérir une meilleure connaissance des usages et des pratiques de l'espace public et des équipements publics.
- ☛ Renforcer les synergies entre les partenaires impliqués dans le projet et contribuer à impulser des coopérations partenariales renouvelées et innovantes.

Les résultats attendus

- ☛ Une interconnaissance et un développement du lien social
- ☛ Une implication accrue dans la vie locale et citoyenne.
- ☛ Une confiance en soi renforcée.
- ☛ Une meilleure connaissance des ressources du territoire de vie, ainsi qu'un tissu social plus solide et des collaborations fructueuses entre les acteurs impliqués.
- ☛ Des coopérations partenariales renouvelées / innovantes

Les parties prenantes au projet

Construit comme un projet de territoire, le projet s'appuie sur le maillage territorial et tend à impliquer l'ensemble des parties prenantes, tels que les élus, les associations et les habitants. La prise en compte de la diversité des acteurs est essentielle pour répondre aux besoins et aux enjeux spécifiques du territoire.

Dans une démarche de partage d'expertise, le projet s'est construit en s'appuyant sur les ressources du territoire en sollicitant une structure cheffe de file par territoire, chacune ayant associé d'autres associations de son territoire pour mener à bien le projet.

Les structures ont été choisies sur la base de leur expérience du projet, de leur connaissance dans le domaine de la médiation et de leur capacité à travailler en réseau.

Les publics visés

De manière générale, la particularité des marches est d'intégrer une dimension de genre.

A Amiens, le projet s'adresse à l'ensemble des habitants : femmes, hommes, jeunes, adultes.

Aussi, ce projet s'inscrit dans une volonté d'impliquer les structures associatives implantées dans les territoires cibles, au-delà de la participation des services publics concernés par les droits des femmes/l'égalité, la politique de la ville, la démocratie participative.

Les territoires

Cinq territoires ont été identifiés :

- 4 quartiers prioritaires : Amiens Nord, Amiens Ouest, Amiens Sud et Amiens Est
- Le centre-ville

Les thématiques

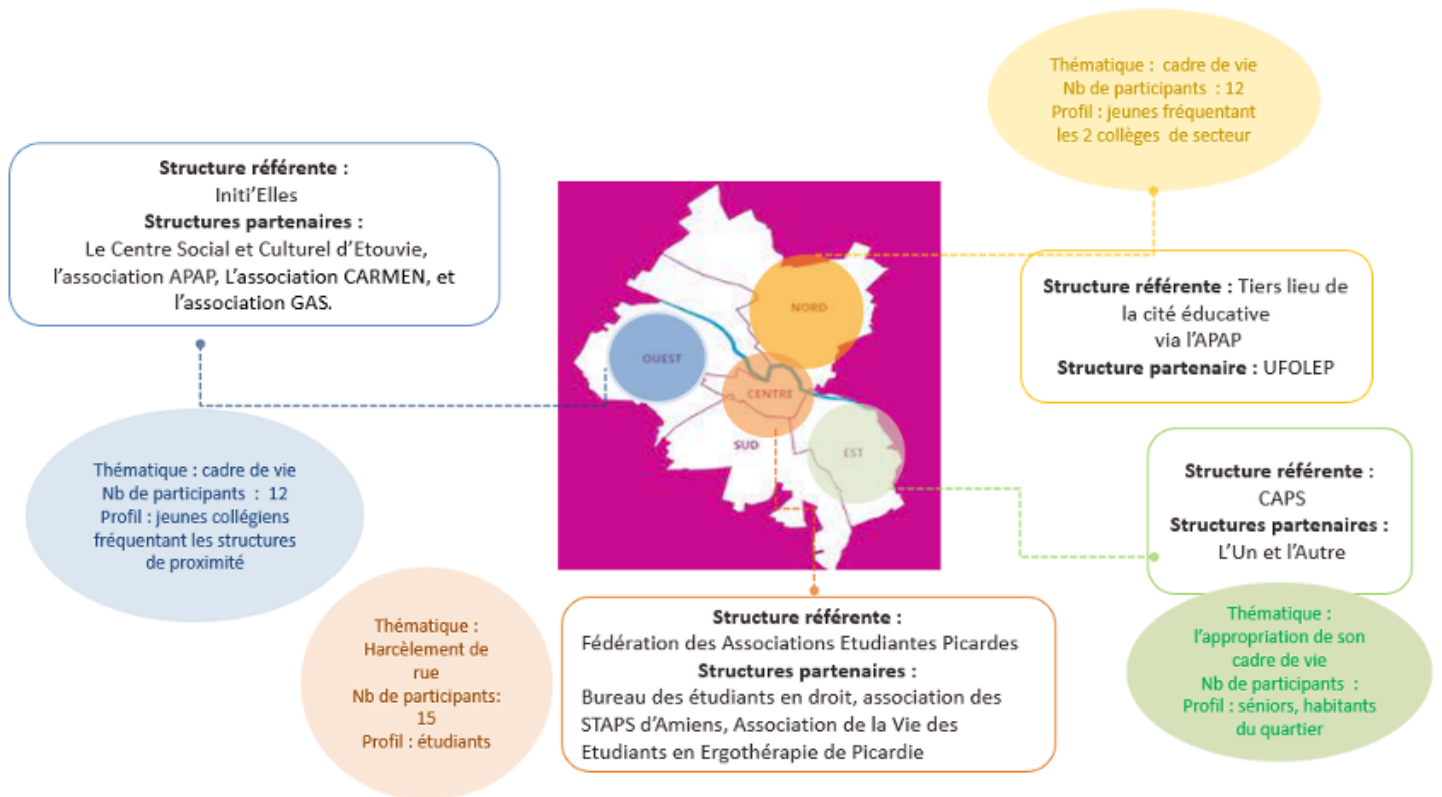
Quatre thématiques ont guidé le projet :

- Le vivre ensemble
- « Mon quartier » vu par les jeunes
- Le harcèlement de rue
- Le cadre de vie

Le projet des marches exploratoires à Amiens est innovant. Mixité intergénérationnelle, de genre et géographique, orientation vers un renforcement du lien social et du pouvoir d'agir, démarche multi-partenariale et pluridisciplinaire (animation, médiation, prévention spécialisée, éducation populaire) forment les dimensions caractérisant le projet.



Cartographie du projet à l'échelle de la ville



Quelques données sur le projet

Sur la formation à la méthodologie des marches exploratoires réalisée par Madame Dominique POGGI, sociologue et directrice de l'association "A Places Égales."



À Places Égales

5 séquences de formation

Soit 19 heures

59

Participants

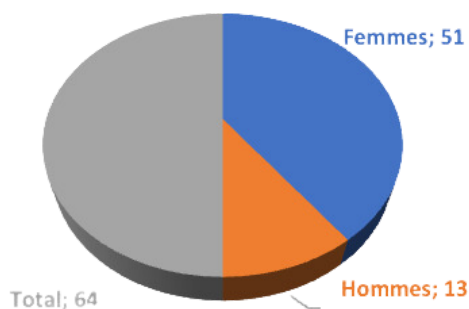
Dont 44 habitants

Les marcheuses et marcheurs adultes ont exprimé leur appréciation pour l'expertise de la formatrice, tandis que les plus jeunes ont particulièrement aimé la dernière séquence de formation axée sur la préparation des marches de restitution fondée sur une approche pratique et ludique avec des exercices portant sur la voix, l'articulation et le corps-rythme, laissant ainsi libre cours à la créativité.

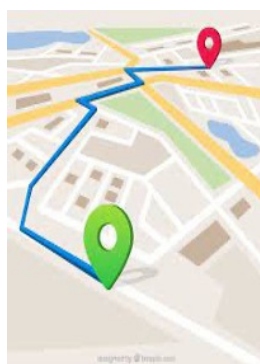
Les structures encadrant les jeunes ont mis en évidence la nécessité d'un espace dédié par typologie des participants pour faciliter une expression adaptée des jeunes et des professionnels.

Sur les marches exploratoires à l'échelle d'Amiens

64 participant.e.s



10 marches réalisées



Durée moyenne de chaque marche : **2h**

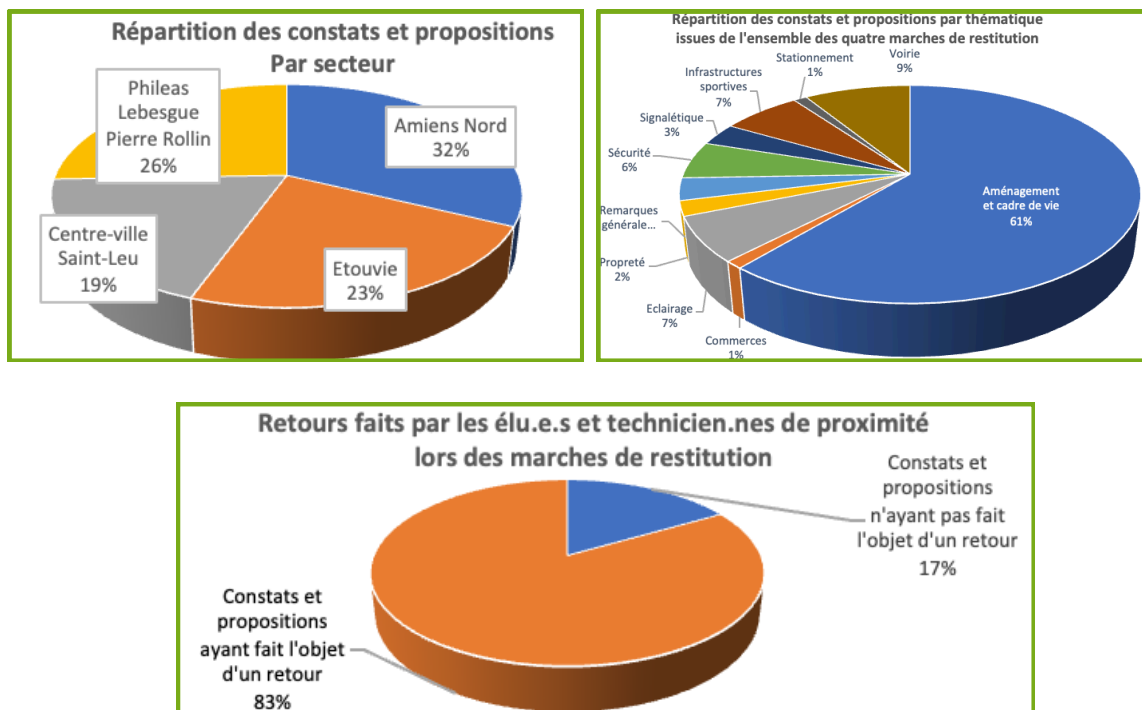
90 constats et propositions



- ✓ **10 comités de suivi** organisés pour suivre le projet, identifier les difficultés rencontrées, rechercher collectivement des solutions et partager les réussites.
- ✓ **4 marches de restitution** organisées sur chacun des secteurs concernés.
- ✓ **15 structures impliquées.**
- ✓ **+ de 20 acteurs institutionnels et de proximité mobilisés.**

Sur l'évaluation du projet

90 constats et propositions faites par les participant.e.s



Du côté des participant.e.s	Du côté des structures
<ul style="list-style-type: none"> • La possibilité d'apposer un regard nouveau sur son territoire de vie. • Le fait de pouvoir évoquer leur expérience d'usager et d'usagère de la ville auprès de décideurs locaux. • La perspective de pouvoir contribuer à l'évolution positive de son territoire de vie. • La dynamique collective du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • La possibilité de construire et de participer à une dynamique de travail collaborative. • Le fait de contribuer à un projet d'innovation sociale utile aux habitants et aux décideurs locaux. • La perspective de rencontrer de nouveaux publics. • Réaliser un projet sur une longue période.

Les expressions des participant.e.s :

- Une meilleure compréhension du fonctionnement des acteurs de la ville : 70% des participants disent que le projet leur a permis de mieux connaître les institutions locales.
- Un développement du lien social : 85% des participants indiquent avoir connu de nouvelles personnes grâce au projet et 57% mentionnant avoir noué de nouvelles relations amicales via les rencontres réalisées au travers du projet
- Une incitation à s'impliquer davantage dans la vie locale : 60% des participants envisagent, après le projet, de s'informer ou de participer à une instance de démocratie locale concernant leur quartier.
- Un rapprochement avec son territoire de vie : 93% des participants relatent que le projet leur a permis de faire évoluer leur regard sur l'espace public 70% d'entre eux indiquent mieux connaître leur territoire de vie après le projet.

- 85% des participant.e.s témoignent de leur grande satisfaction.
- 92% d'entre relatent avoir été soit « plutôt satisfaits » soit « très satisfaits » par le projet
- Leur note sur le projet : 8/10 ou plus

Les expressions des structures :

Trois points saillants ressortent :

- **La mise en place d'un travail en réseau et/ou la confortation d'une dynamique de réseau préexistante** : par exemple, les animatrices des associations CAPS et du centre culturel Jacques-Tati n'avaient jamais travaillé ensemble auparavant alors que ce sont toutes deux des structures de proximité du quartier. De même, le projet à Étouvie a permis notamment de fédérer un grand nombre d'acteurs associatifs travaillant dans des activités autour des jeunes, sous l'impulsion de la structure tête de file Initi'Elles.
- **L'amélioration du rayonnement de leurs activités notamment via la rencontre de nouveaux publics.** Le projet a constitué une base de travail pour la suite. En effet, de nouveaux adhérents ou bénévoles provenant directement des structures étant en lien avec le projet ont été constatés par certaines associations, par exemple chez CAPS qui a pu améliorer son rayonnement immédiat. En effet, c'est un projet pour lequel des participants provenant d'autres structures (autres que la tête de file) ont pu être mobilisés, ce qui a tout simplement permis de créer des passerelles.
- **La réutilisation du projet en tant que support pour dégager de nouvelles perspectives de travail.** Le projet leur a également permis d'avoir des perspectives de travail au travers de la réutilisation du projet : des éléments vont pouvoir être partagés dans d'autres lieux, équipements ou événements du territoire comme l'exposition itinérante qui a été faite à Amiens Nord ou bien encore le film qui a été réalisé sur le quartier Étouvie et qui pourrait être amené à être diffusé dans différents temps de ciné-débat abordant la question du pouvoir d'agir. Ce travail de légitimation de la parole des habitants concernant leur quartier pourrait donc très bien être amené à se poursuivre par ce biais-là, mais aussi au travers de la poursuite de projets en lien avec la constitution ou la pérennisation de groupes de parole qu'envisagent certaines associations comme suite accordée au projet.



Une cartographie sociale



Des collégiens réalisent une vidéo qui témoigne de leur expérience du projet



La proposition de réaménagement de la place de l'Amitié a été intégrée dans le budget participatif.



Marche de jour



Marche de nuit

La restitution du projet

Mercredi 22 novembre 2023 à l'espace Dewailly à Amiens, France Médiation a organisé la clôture du projet de marches exploratoires à Amiens.

Au programme de cette journée de restitution :

- ☑ Animation déambulatoire restitutive du travail réalisé sur chacun des territoires ayant accueilli le projet
- ☑ La projection de films valorisant les actions menées et présentation des travaux de bilan et d'évaluation (film réalisé par les jeunes d'Etouvie, vidéo de valorisation du projet réalisée par France Médiation).



Pour visionner le film sur le projet
des marches exploratoires à Amiens

Un grand merci à toutes et à tous !

Aux partenaires financeurs

Nous adressons nos sincères remerciements aux partenaires pour leur confiance, pour leur précieuse contribution et la qualité du pilotage du projet qui nous a permis d'atteindre, collectivement, nos objectifs.



Aux équipes des partenaires opérationnels

Nos remerciements s'adressent aussi à l'ensemble des équipes des structures parties prenantes du projet – les structures cheffes de file et structures partenaires, qui par leur adhésion au projet, leur coopération dans l'organisation et l'animation des marches, leur mobilisation dans le suivi, ont, incontestablement, contribué au succès du projet.

Pour le secteur d'Amiens Nord,



Pour le secteur d'Amiens Ouest/ quartier Etouvie,



Pour les secteurs d'Amiens Est et Sud,



Pour le secteur du centre-ville,



A Madame Dominique POGGI



Un grand merci à Dominique POGGI pour son accompagnement tout au long du projet, pour le partage de son expertise et ses précieux conseils.

Aux habitantes et aux habitants

Nos remerciements vont également aux habitant.e.s pour leur participation et leur implication, pour les moments d'échanges et de partage, pour leur contribution à ce projet des marches exploratoires, empreint de diversités – celles des publics, des thématiques et des territoires.

Le projet



Inscrit dans un large partenariat national, ce projet a connu un fort développement grâce à l'appui de l'AMI #Tremplinasso, qui s'est terminé le 30 juin 2023.






Depuis 2011, France Médiation pilote le projet Médiateur à l'École, en coopération avec les structures de médiation sociale



Le projet « Médiateur à l'École » en quelques chiffres

197 médiatrices et médiateurs

Intervenant sur 189 sites scolaires dans l'hexagone et dans les territoires ultra-marins (Guyane, Guadeloupe et Mayotte).

		
<p>11 régions 17 départements 83 villes 134 QPV</p>	<p>14 académies 389 établissements</p>	<p>Dont 87% au sein des REP / REP Et 53% sein d'une Cité éducative</p>

Le séminaire national, le bilan du projet

Le mardi 27 juin 2023, s'est tenu le séminaire national du projet "Médiateur à l'école", à la Serre Wangari, à Saint-Ouen. Près de 150 personnes, parmi lesquelles des médiateurs sociaux, des directeurs de structures, des encadrants, des élus, et des membres de l'éducation nationale étaient réunies pour le séminaire national du projet "Médiateur à l'école". Cette journée a été l'occasion de faire un bilan des trois dernières années du projet et de présenter des exemples de réussites de la médiation à l'école à travers des témoignages de ceux qui l'incarne au quotidien.



1. Les réussites du projet

- L'atteinte des objectifs fixés par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires

Rappel des objectifs :

L'AMI est une « aide financière dont l'objectif est, autour de projets structurants qui ont déjà démontré leur impact, de déployer de nouveaux projets, de construire des synergies au local et de proposer une évaluation externe d'impact qui permette, au bout des trois ans de financement, de donner des éléments d'aide à la décision sur la poursuite du projet au local. »

Les objectifs assignés à France Médiation dans le cadre du projet

Développement de 55 projets a minima

Développement de 117 projets Médiateur à l'Ecole

Sur des territoires cibles :

Au sein de QPV et des REP et REP + > Nouveaux MAE au sein de 113 REP/REP+

Cités Educatives > Nouveaux MAE au sein de 45 cités éducatives

Dans les DROM > 3 projets en Guadeloupe et 6 à Mayotte

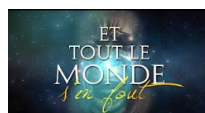
Dans le cadre de ce développement, le projet :

- Accueil de nouvelles structures de médiation sociale : Face Côte d'Opale, ARIFA, ACD, Man Océan et permet à certaines structures d'investir de nouveaux territoires : Citéo dans le Val d'Oise ou l'ALTM en Seine-Saint-Denis.
- Se renforce sur des territoires où il est déjà mis en place : en Guyane, en Ile de France, dans l'agglomération de Lyon, à proximité de Noyon et Méru, à Nantes par exemple.
- Retrouve des territoires connus lors de la période d'expérimentation (2012-2024) : Bordeaux et Angoulême.
- A investit de nouveaux territoires : l'agglomération de Dijon, la Guadeloupe, Mayotte

. Une nouvelle dynamique autour du projet MAE

Des temps forts à chaque journée de lutte contre le harcèlement scolaire.

Des partenariats pour promouvoir et valoriser le projet.



La production collective d'un livret
« Construire la culture de
l'apaisement ».



Pour le télécharger :



France Médiation a lancé un concours, en
partenariat avec la célèbre chaîne Youtube
« Et tout le monde s'en fout »

Les élèves de 4ème SEGPA du collège
Chanteraine de Sarcelles comme les grands
gagnants de ce concours.

La vidéo finale est accessible ici :



. Une animation nationale renouvelée

Des webinaires pour acculturer / outiller sur différentes thématiques.

Sur le cyberharcèlement avec



et



Sur la gestion des relations interculturelles avec Elan Interculturel **élan interculturel**

Sur la dynamique des bandes de jeunes avec Marwan Mohammed, sociologue et chercheur au CNRS

Sur L'égalité fille/garçon avec



Sur la lutte contre les addictions chez les jeunes avec Maud Rivière est une psychologue spécialisée dans l'évolution des pratiques des professionnels du social.

Sur la vie sexuelle et affective des jeunes avec le collectif



Des séminaires régionaux (Ile de France, Hauts de France, Guyane) pour favoriser la mutualisation des bonnes pratiques.



25, 26 et 27 août 2021
en Ile de France

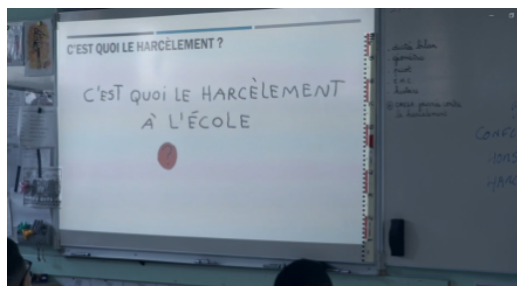


12 et 13 avril 2022 dans
les Hauts de France



En Guyane,
octobre 2022

Une communication renforcée : des newsletters pour informer de l'évolution du projet, pour partager les actions mises en place et pour témoigner des coopérations sur le terrain et de la plus-value du projet, des reportages photos, etc.



Réalisation d'une vidéo sur la contribution du Médiateur à l'École à la prévention du harcèlement, avec les médiatrices à l'école et leur coordinateur d'OMEGA.

Une vidéo produite sur le harcèlement et le cyberharcèlement par les élèves du collège Jean Jaurès de Pantin, leur médiatrice de l'association Citéo Médiation en partenariat avec Et tout Le Monde s'en Fout et qui a reçu le prix du public au FESTIPREV, festival du film de Prévention Citoyenneté Jeunesse



Réalisation d'un clip avec les élèves de 3ème du Collège Jean Jaurès à Pantin et leur médiatrice de l'association Citéo Médiation

• La notoriété du projet

De nombreux articles de presse (presse nationale et presse spécialisée)



La participation à un Hackathon Non au Harcèlement Scolaire avec l'académie de Versailles.

Une participation lors du International Congress for all Mediations à travers une table ronde « la médiation en milieu scolaire, socle d'une relation pacifiée »



2. Les freins au développement du projet

LE FINANCEMENT

Des financements à solliciter chaque année.

LE RECRUTEMENT MAE

Des postes peu attractifs, un turn over relativement important – d'où des difficultés à stabiliser la réalisation des projets.

L'INTÉGRATION DU/DE LA MAE

Certains établissements qui vivent le projet comme une contrainte.

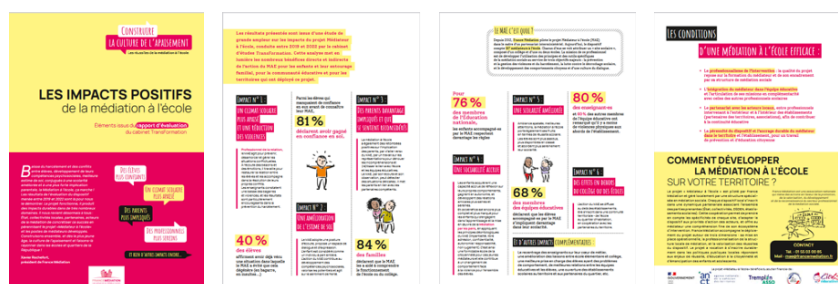
Des complémentarités et articulations compliquées à mettre en place.

Un projet de territoire complexe qui nécessite la mobilisation et l'implication de nombreux partenaires

Une dimension « temps » est fondamentale pour favoriser l'appropriation du projet par chacun / l'impact a été d'autant plus marqué pour les territoires où le projet a été déployé en deux temps (collège puis école).

..... Et la présentation des principaux résultats de l'évaluation

Le séminaire de juin 2023 a également été l'occasion de rendre compte des résultats et des impacts de la médiation à l'école à travers la présentation, en avant-première des résultats de l'évaluation menée dans le cadre de l'AMI [#Tremplinasso](#) par le Cabinet TransFormation Associés.



la vidéo présentant les impacts du projet MAE



Le projet « Médiation sociale & inclusion numérique : les modalités de mobilité douce pour l'inclusion numérique »

L'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) a diffusé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « outiller la médiation numérique », qui a pour objet de soutenir et d'accompagner les acteurs de l'inclusion numérique. Cet AMI s'inscrit dans l'axe 2 du volet « inclusion numérique » du Plan France Relance et mobilise une enveloppe de 6,5 millions d'euros.



Dans le cadre d'un consortium réunissant une collectivité et des structures de médiation sociale, avec le soutien d'acteurs privés et le concours d'un laboratoire régional d'innovation publique, France Médiation et Pimms Médiation ont fait acte de candidature à cet AMI au titre du projet :

« Médiation sociale & inclusion numérique : les modalités de mobilité douce pour l'inclusion numérique »



Un constat :

Une augmentation des situations d'illectronisme qui devient un facteur supplémentaire d'exclusion, l'émergence des inégalités pour accéder à l'équipement informatique et pour acquérir des compétences numériques sont sources de discrimination et des freins à l'accomplissement d'une citoyenneté numérique.

Sur la base de ce constat, le projet consiste à développer une offre qui contribue à renforcer l'accès au numérique tout en luttant contre les situations de vulnérabilités, d'inégalités et de rupture et en favorisant la citoyenneté numérique.

Une offre :

La mise en œuvre de solutions de mobilités douces, faciles d'appropriation et d'utilisation, équipées en mobilier urbain et en matériel informatique, connectées, déployables en une quinzaine de minutes et modulables en fonction des usages. Elle s'inscrit dans une démarche décloisonnée, d'aller vers les publics, au cœur de leur environnement de vie, en réponse à leurs besoins : de l'accès aux droits et aux services, à la prévention du cyberharcèlement en passant par le soutien aux actions d'insertion professionnelle et sociale.

Ces solutions de mobilités douces sont animées par des médiateur-trice-s sociaux-ales s'appuyant sur les principes et des outils spécifiques de la médiation sociale, en collaboration avec les partenaires des territoires.

3 objectifs opérationnels	4 phases
<ul style="list-style-type: none"> • Capitaliser et développer l'existant, • Structurer une ingénierie pour accompagner l'essaimage du projet • Et mettre en valeur les synergies entre médiation sociale et médiation numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> • La capitalisation des expériences du triporteur numérique à Bordeaux / Vélo cargo connecté à Rennes. • La conception de la solution. • Une expérimentation et une évaluation du déploiement du projet au local sur 4 territoires • La structuration de l'ingénierie de déploiement et la production d'un kit de déploiement

Le projet s'est déroulé sur 4 sites - à Laval, à Rennes, à Bordeaux et à Marseille – et s'est déroulé entre octobre 2022 et décembre 2023.

Le Pand@ à Laval, pour Point d'accompagnement numérique aux démarches administratives ;

Le Tuq-tuq à Marseille, - Trait d'Union numérique dans le Quartier

BeN -Bicyclette eNumérique à Rennes

Triporteur connecté à Bordeaux



Les journées Capitalisation

Visites Terrain à Bordeaux le 9 novembre 2022- "le triporteur en action à proximité d'un établissement scolaire "

Visite Terrain à Rennes le 15 décembre 2022- "BeN, le vélo cargo au cœur du quartier"

Visite Terrain à Laval le 12 octobre 2023- "le P@anda à proximité d'un bureau de poste"

Visite terrain à Marseille le 7 décembre 2023 – « le TUQ-TUQ - au cœur du quartier »



Une évaluation du projet a été réalisée par Nouvelles Marges.

- Le dispositif déployé dans les quatre territoires d'expérimentation a bien permis de répondre aux attentes et objectifs de l'AMI.
- Les pilotes nationaux ont bien mis en place une animation resserrée avec les territoires d'expérimentation permettant des transferts internes de pratiques (réunions régulières, visites de sites, etc.).
- Les actions ont ainsi été fortement centrées sur les publics potentiellement précarisés avec une attention particulière en direction des personnes en situation de fragilité, des familles, des jeunes en démarche d'autonomie, des séniors, des enfants dans une logique de prévention, ou plus généralement de l'accès aux droits.
- La mise en place d'un large partenariat, sont notamment recensés : acteurs sociaux, du service public, du numérique, de l'éducation, de l'emploi, du sport, mairies de quartier, bailleurs, associations en lien avec la pauvreté, avec le droit, avec la mobilité et nombreuses associations de proximité.
- Une large démarche d'innovation sur l'aller-vers a été entamée, avec la création de modes d'action sur tous les territoires d'expérimentation qui n'existaient pas avant le lancement du dispositif : nouvelle appréhension de l'espace public, test de nouveaux lieux, approche renouvelée d'interpellation des publics, etc. Le dispositif a fait preuve d'une forte agilité.

En corollaire, la plupart des médiateurs mobilisés ont pu faire preuve d'un bel enthousiasme vis-à-vis du dispositif mise en place.

Le dispositif s'est inscrit en prolongement ou en complémentarités des dispositifs France Service, même s'il intervient sur un domaine généralement beaucoup plus large. Il s'inscrit aussi en écho de la récente circulaire sur la feuille de route « France numérique ensemble ». e publics) et celle d'un aller vers approfondi (nouveaux lieux, toucher les publics les plus éloignés).

- Quelques axes d'amélioration : pertinence d'une réflexion plus approfondie sur les ciblage et les objectifs pour mieux toucher ceux qui en ont le plus besoin, améliorer les outils d'observation des actions, renforcer l'efficacité sur des champs structurants comme l'agilité, la communication, la gestion du climat.
- La pertinence de l'articulation de deux stratégies : celle de l'évènementialisation (animer l'espace public, capter un maximum de publics) et celle d'un aller vers approfondi (nouveaux lieux, toucher les publics les plus éloignés).



Le triporteur connecté
à Bordeaux



Le vélo cargo
à Rennes



Le P@nda
à Laval



Le Tuq-Tuq
à Marseille

Représentation de France Médiation à la Fédé

France Médiation participe au CA de La Fédé : Les objectifs de France Médiation et ceux de La Fédé se rejoignent sur la reconnaissance du métier de médiateur social et la volonté de professionnaliser ces emplois. Dans le cadre de cette participation, l'année 2023 a été marquée par :

- la contribution à la rédaction d'un Plaidoyer « La médiation, une ressource indispensable pour la solidarité et l'égalité ! »
- la présence à la journée régionale d'échanges du 13 juin 2023 sur « Médiation, participation et réduction des inégalités de santé » et à la matinée du 14 décembre animée par La Fédé et l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur le travail mené par 8 associations de La Fédé sur la participation des habitants dans la rédaction du Projet Régional de Santé (PRS) d'Ile de France.
- après l'audit blanc de l'association Nénuphar en 2022, des contacts ont été pris en 2023 pour un appui à l'accompagnement à la certification Afnor X 60-600 « Médiation sociale » pour l'association LEA à Montreuil.

Encourager la professionnalisation du métier

Création d'une certification en médiation sociale de niveau supérieur en partenariat avec l'IRTESS Bourgogne Franche Comté

Initié fin 2022, le projet de création d'une certification en médiation sociale de niveau supérieur s'est poursuivi en 2023. Ce projet s'inscrit dans le contexte du rapport parlementaire " Remettre de l'humain dans les territoires" rendu le 28 mars 2022 au Premier ministre, Jean Castex, par Patrick Vignal, député de la 9ème circonscription de l'Hérault préconise de créer une filière de formation visant à professionnaliser les médiateurs sociaux et reconnaître le métier.



Et au cours de l'année 2023, il a été conforté par les présentations de :

- l'une des mesures annoncée le 26 octobre 2023 par la Première ministre, Élisabeth Borne dans son plan anti émeutes : " renforcer la présence humaine dans les quartiers en simplifiant et en accompagnant la professionnalisation des adultes-relais".
- la secrétaire d'Etat à la Ville, Sabrina Agresti-Roubache, le 4 décembre 2023 annonce le lancement d'un groupe de travail et d'une mission d'inspection sur la médiation sociale sous statut d'adultes-relais. Objectif : simplifier ce statut et mieux former les médiateurs sociaux : « L'objectif est de leur donner un niveau bac +2, parce que, quand quelqu'un se sent universitaire, valorisé, il a une perspective dans la vie. » Pour elle, c'est aussi un moyen de « remettre de la vocation dans le social ».

Sur la base de leurs expertises et de leurs réseaux, France Médiation a travaillé avec l'Institut Régional de Travail Social Bourgogne France Comté pour outiller ces propositions et répondre aux exigences liées à la fois à la posture spécifique du médiateur social, aux évolutions permanentes de l'environnement ainsi qu'à l'expertise dans la médiation sociale requise, au-delà des deux Titres Professionnels existants de niveau 3 et 4, et relevant du Ministère en charge du Travail.

Les travaux suivants ont été menés :

- co-construction avec le réseau des employeurs adhérents à France Médiation du référentiel compétences correspondant au métier de chargé de médiation sociale
- analyse de ce référentiel selon l'Arrêté du 8 janvier 2019 fixant les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles
- analyse des certifications existantes inscrites au RNCP
- repérage des correspondances avec des Diplômes d'État du Travail Social
- élaboration d'un référentiel de formation d'une durée totale estimée à 850 heures.

Ainsi au vu des besoins en compétences repérées à un niveau 5 (bac+2), France Médiation souhaite dans un premier temps concevoir et mettre en œuvre une formation correspondante avec son partenaire l'IRTESS Bourgogne Franche Comté. Dans un second temps, il s'agirait après une expérimentation à Paris et une à Dijon début 2025, de déposer une demande d'enregistrement auprès de France Compétences.

Action pilote MSADS en alternance, en partenariat avec le CFA de l'AFPA

Afpa Entreprises et France Médiation ont établi une convention de partenariat pour la formation des professionnels de la médiation. En 2023 a été organisé un parcours de formation vers le Titre Professionnel Médiateur Social Accès aux Droits et Services (TP MSADS), via les dispositifs de l'alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation).

Le partenariat a pour objectifs de :

- faciliter le recrutement des salariés du secteur
- accompagner l'intégration de ces nouveaux collaborateurs
- professionnaliser les salariés en poste non-diplômés
- promouvoir les parcours professionnels, la reconnaissance des expériences et des compétences.

Dans l'optique de proposer des parcours de formation certifiants en alternance, les partenaires ont réalisé les actions suivantes :

- communication et sourcing sur-mesure, portés par chacun des partenaires au regard de ses compétences et de son réseau
- ingénierie de formation co-construite, dans l'optique de proposer un parcours spécifique TP MSADS au plus près des besoins des employeurs adhérents de France Médiation
- formation, le parcours étant animé par les formateurs salariés ou intervenants de chacun des partenaires
- certification, grâce aux habilitations des centres Afpa.

Pour l'année 2023/2024, l'action se déploie sur le centre Afpa de Roubaix, au regard des intentions relevées sur la métropole lilloise par France Médiation.

Elle se déroule du 9 octobre 2023 au 27 septembre 2024, en alternance. Et elle a accueilli 10 apprenants à son démarrage et 8 poursuivent le parcours de formation :

- 12 semaines de regroupements soit 420 heures de formation théorique dont 140 heures animées par France Médiation (modules fondamentaux et journées d'analyse de pratiques).

Un bilan à mi-parcours a permis d'évaluer la satisfaction globale des employeurs (7,8/10) et celles des stagiaires (9.6/10).

Participation aux travaux du Haut Conseil du Travail Social (HCTS)

France Médiation a participé aux travaux du HCTS pour la rédaction du Livre Blanc du Travail social présenté le 5 décembre 2023. Un diagnostic sur la situation des métiers du médico-social qui s'accompagne de 14 recommandations pour revaloriser ces métiers et les rendre plus attractifs.

Ce livre blanc intègre dans son préambule les professionnels de la médiation sociale :

"Au-delà des travailleuses sociales titulaires d'un des 13 diplômes d'Etat inscrits au code de l'action sociale et des familles, le livre blanc intègre les intervenantes sociales (médiatrices sociales et familiales, animatrices, conseillères en insertion, intervenantes de l'économie sociale et solidaire et de la politique de la ville...) qui concourent également à la mise en œuvre des politiques sociales."

Et il relève dans sa conclusion la place de la médiation sociale dans le travail social : « Le travail social est le socle de notre modèle social et un investissement majeur pour le fonctionnement de notre société, avec aujourd'hui plus d'un million de professionnelles, qui interviennent quotidiennement auprès d'une large partie de la population, avec le concours de nombreuses autres professionnelles, de la santé, de l'éducation et de la médiation sociale, de la politique de la ville, de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire, mais aussi des familles, des aidants et des bénévoles ».



Collectif pour la promotion de la médiation en santé (CPMS)

En 2023, France Médiation a participé aux réunions de lancement du CPMS (Collectif pour la promotion de la médiation en santé). Ce collectif vise à faire reconnaître les métiers de la médiation en santé. La santé a toujours été un domaine d'intervention important pour certaines des associations de médiation sociale de France Médiation, que ce soit par l'accompagnement à l'accès aux droits en santé, l'accompagnement à l'accès aux soins.



Notamment à la demande de l'association Les Forges, le réseau France Médiation s'est investi dans le CPMS afin d'y défendre une vision de la médiation en santé comme non uniquement centrée sur le travail dans les lieux de soins.

En 2023, France Médiation a rejoint le collège structures du CPMS afin de continuer ce travail considérant que la médiation sociale intègre en son sein ce travail autour de de la santé. Plusieurs associations du réseau mettent en œuvre des actions de médiation sociale dans le domaine de la santé.

Synthèse du positionnement du CPMS

La médiation en santé est reconnue comme un moyen efficace pour combattre les inégalités sociales dans le domaine de la santé. Bien qu'elle soit intégrée dans la loi de modernisation du système de santé et le Code de la santé publique, elle manque toujours d'un cadre statutaire pour garantir sa reconnaissance et sa sécurité en tant que métier.

La médiation en santé agit comme un lien entre les personnes vulnérables, éloignées du système de santé, et les professionnels de la santé, facilitant l'accès aux droits, à la prévention et aux soins, tout en sensibilisant les professionnels aux besoins et aux obstacles rencontrés. Elle s'inscrit dans une approche globale de la santé, favorisant l'autonomie et la prise en compte des déterminants sociaux de la santé.

Les médiateurs en santé interviennent dans des établissements ou des associations et peuvent être issus de la population qu'ils accompagnent. Ils travaillent en complémentarité avec d'autres professionnels de la santé et du social. Cependant, malgré une reconnaissance partielle, leur statut reste précaire, avec des salaires bas, peu de perspectives de carrière et un manque de soutien institutionnel.

Pour remédier à cette situation, le Collectif pour la promotion de la médiation en santé demande aux autorités françaises d'agir. Ils proposent la création d'un référentiel métier, des formations qualifiantes reconnues par l'État, un soutien professionnel et financier, ainsi que le déploiement de postes de médiateurs en santé conformément aux besoins, le tout dans le cadre d'une stratégie nationale assortie de financements spécifiques et d'un comité de suivi.

Pour plus d'information, scannez le QR CODE :



The logo features a large, stylized chevron shape composed of three segments: an orange segment at the top, a green segment on the right, and a teal segment at the bottom. The word "FÉDÉRER" is centered within the white space of the chevron.

FÉDÉRER

Travailler en réseau et développer une vision commune

Des séminaires de direction

Ces journées permettent aux responsables de structures et de services de médiation sociale de se retrouver afin d'aborder des sujets basés sur la mise en œuvre des orientations stratégiques de France Médiation mais aussi de partager des moments conviviaux.

Voici les principales thématiques abordées durant les trois séminaires de direction qui ont eu lieu en 2023 :

- Proposition de projet de loi autour de la reconnaissance des métiers de la médiation sociale
- Création de l'observatoire national de la médiation sociale
- Actualités des projets portés par France Médiation et ses adhérents : transitions écologiques, sociales, projets de médiation seniors et projet « outiller la médiation numérique »
- Présentation des travaux d'élaboration du référentiel de compétences d'une formation diplômante (BAC+2) en partenariat avec l'IRTES Bourgogne Franche-Comté et l'association Médiation Prévention Dijon Métropole
- Travaux autour du logiciel Médios
- Accord cadre national



Animation

Les Missions Régionales d'Appui (MRA) ont pour enjeux de promouvoir la médiation sociale au plus près des structures, d'animer leur territoire et d'accompagner les réflexions, les actions et les projets autour du sujet de la médiation sociale. La démarche est celle de la proximité et d'une modalité d'accompagnement sur mesure, en forte coopération avec les financeurs (préfectures de région et/ou de département, conseil régional), les partenaires (centres de ressources politique de la ville, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, etc..) et les adhérents.



Cartographie d'intervention des CMR en 2023
2 chargées de mission dans les Hauts de France

Des actions de sensibilisation à médiation sociale

Ces échanges permettent de promouvoir la médiation sociale, de travailler l'accompagnement des médiateurs sociaux - sous convention adultes relais ou pas - et développer la collaboration à l'échelle régionale.

	En nouvelle Aquitaine *	Dans les Hauts de France
Nombre de rencontres	18	67
Nombre de personnes sensibilisées	31	130
Nombre de mises en réseau	-	8

* En 2023, L'activité de la MRA NA a été réduite jusqu'à l'arrivée de la Chargée de Mission en août.

Exemples de thématiques

« La médiation sociale et ses fondamentaux »

« La place du médiateur social dans l'écosystème des travailleurs sociaux/del'intervention sociale »

« Egalité femme et homme en médiation sociale »

Rencontre employeurs : accompagnement des médiateurs sociaux

Aller vers en médiation sociale

Partager les modalités d'action de la médiation sociale et appui dans la consolidation du réseau jeunesse du service médiation

Sensibilisation sur les transitions écologiques au travers de la Fresque du climat



Quelques verbatims des participants :

- « Echanges riches et beaucoup de cas pratiques »
- « Intéressant d'échanger en petit comité »
- « Permet de revoir sa pratique professionnelle »
- « Permet de connaître de nouvelles techniques de communication et d'adopter ma posture »
- « Super moment de partage »
- « Renouveler ces temps d'échanges qui sont indispensables »

100% des participants se disent « très satisfaits » (84%) ou « satisfaits » (16%) de l'animation des séquences, du contenu et des thématiques des échanges.



Mise en réseau Lille
25 mai 2023

L'intervention dans le cursus d'accompagnement des médiateur.trice.s sous convention adulte relais (CAR), dans le cadre d'une sollicitation de l'IRTS de Nouvelle-Aquitaine,

Le plan régional de professionnalisation visant à permettre aux médiateurs sous CAR d'accéder à de la formation est porté par l'IRTS en Nouvelle-Aquitaine. Il est composé de deux modules :

Module 1 < Accompagnement à la prise de poste

Module 2 < Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel

Le 1er module a pour objectif de donner des bases claires et solides en début de parcours du médiateur. C'est dans ce module que France Médiation intervient en Sensibilisation au métier de médiateur social. Cette journée permet de travailler avec les médiateurs leur posture, de repérer leur domaine d'intervention ou encore de s'approprier le cadre déontologique.

- 2 modules à Angoulême le 14 novembre et à Talence le 05 décembre.
- 20 médiateurs sensibilisés.



Temps de réflexion en sous-groupe sur les modes alternatifs de résolution des conflits.
Angoulême - 14 novembre 2023

Des missions d'accompagnement



Réalisation d'une cartographie des acteurs de la médiation sociale sur la ville



État des lieux de la médiation sociale et perspectives

Des rencontres régionales et départementales

En distanciel, dans les Hauts de France

Une rencontre régionale « Paroles de médiateurs »

26 janvier 2023

Une rencontre régionale organisée avec nos financeurs



Nos adhérents



Nos adhérents



Organisée sur une matinée, cette rencontre s'est articulée en deux temps :

- un temps en plénière reprenant les enjeux de la professionnalisation (plan de Formation pour les adultes relais et plan de formation classique), l'animation territoriale proposée par la MRA HDF et des témoignages de médiateurs qui ont partagé leurs parcours et leurs évolutions dans leurs associations respectives ou en dehors.

un deuxième temps axé sur l'expression des participants au travers des ateliers afin de co-construire un support reprenant les bonnes pratiques, de repérer les freins et les leviers déjà existants et aboutir à des préconisations.

Les thèmes abordés dans ces ateliers étaient en lien avec les besoins recensés lors de nos rencontres individuelles et collectives et avec les enjeux de l'Etat et Conseil Régional :

-Comment la médiation sociale peut-elle accompagner les transformations et évolutions de la société ? Comment les médiateurs parviennent-ils à s'adapter aux mutations/l'évolution de la société ?

2-Le numérique dans la pratique du médiateur social. Digitalisation, illetronisme, en quoi le numérique a changé ou non la pratique du médiateur social ? Comment la médiation sociale est-elle impactée par la digitalisation dans l'accompagnement de nos publics ?

2-La laïcité et les valeurs de la République dans le champ associatif et la pratique des médiateurs

2-Comment la médiation sociale accompagne les usagers à s'approprier leur cadre de vie ? Quelle coopération et/ou coproduction opérationnelle entre les partenaires du territoire et la médiation sociale sur les questions de participation citoyenne ?

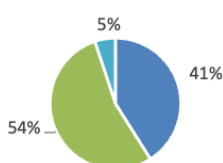
Un livrable a été réalisé reprenant les constats, les freins, les préconisations et les bonnes pratiques partagées dans le cadre de ces ateliers.



103 participants

95% des participants sont satisfaits et très satisfaits de l'animation

L'intérêt du programme

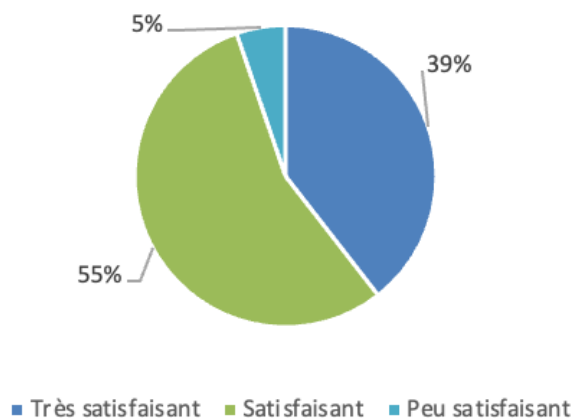


■ Très satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Peu satisfaisant

Quelques verbatims

- « Échanger ensemble sur des solutions et partager des nouveautés sur le métier »
- « Étant depuis peu Médiatrice sociale, j'ai appris beaucoup de choses sur ma fonction et sur les formations s'y attachant »
- « Les échanges et exemples de méthodes de travail sont très constructif pour moi car je viens de prendre mon poste de Médiatrice santé »
- « Echanges riches avec d'autres médiateurs de terrain, différents types de profils, témoignages enrichissants groupes pas trop nombreux pour échanger, animateurs de sessions très efficaces »
 - « Apport sur la médiation sociale, sujets d'actualités »
- « Connaître d'autres médiateurs et leur mission sur le territoire »

Les interventions proposées



Quelques verbatims

- « Thématiques variées, c'était bien d'avoir un auditeur et un rapporteur qui venait synthétiser les échanges »
- « Des interventions pertinentes avec des intervenants maîtrisant leur sujet »
 - « Partage d'expérience très intéressant »
- « L'intervention de personnes qui racontaient leur expérience m'a paru très intéressant puisque c'est par le retour d'expériences que nous pouvons nous améliorer ou découvrir de nouvelles choses »
- « Un mixte de différents témoignages cela a été très intéressant pour nous nous projeter sur un éventuel avenir etsurtout pour pouvoir passer nos modules à temps »

A Talence, en Nouvelle Aquitaine

Une journée régionale « la médiation sociale : la parole aux professionnels »

11 mai 2023 à l'IRTS de Nouvelle Aquitaine

Cette journée régionale a été conçue en coopération avec la
Et s'est organisée autour de 4 temps forts.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

Premier temps : Les actualités nationales de la médiation sociale



- La structuration de la médiation sociale : de la définition au projet de proposition de loi sur la médiation sociale.
- Les formations en médiation sociale : la fiche ROME K1204 - Médiation sociale et facilitation de la vie en société, les formations recensées par le Répertoire National des Certifications Professionnelles de France Compétences



Deuxième temps : La médiation sociale en Nouvelle-Aquitaine

La DREETS de la Nouvelle-Aquitaine a présenté le plan régional de professionnalisation : son objet, sa déclinaison, ses thématiques et ses partenaires.

Opérateur principal en charge d'organiser et de coordonner la mise en place des modules socles du plan régional de professionnalisation, l'IRTS Nouvelle-Aquitaine en a décliné le contenu.

Troisième temps : Des témoignages

Trois témoins ont présenté leur parcours professionnel et partagé la manière dont ils se sont saisis de la convention adulte-relais comme une véritable opportunité de développement professionnel, comme un tremplin pour leur carrière, leur permettant de s'épanouir en tant que médiateur-trice social.e ou d'évoluer vers d'autres fonctions.

Quatrième temps : Les ateliers d'échanges

A destination des médiateurs sociaux, 4 ateliers / 4 thématiques

Avec la contribution de



Thématique 1 - Médiation sociale et transitions écologiques & sociétales

Thématique 2 - Médiation sociale au service des publics vulnérables, marginalisés

Thématique 3 - Médiation sociale et isolement relationnel des publics, notamment des publics seniors

Thématique 4 - Médiation sociale et participation des habitants

Les médiatrices et médiateurs devaient échanger et partager leurs expériences, leurs réflexions, leurs points de vue, desquels devaient émerger 3 constats, 3 freins et 3 propositions sur la thématique de l'atelier.

A destination des employeurs

Avec la contribution de



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)



Thématique - Recrutement, professionnalisation des médiateurs et structuration des services de médiation sociale

Et un livrable, reprenant les interventions, les contributions les productions complétées par quelques ressources, a été transmis à l'ensemble des participants



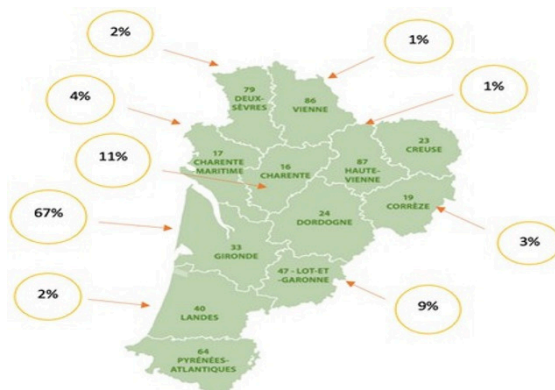
Les participants à la journée régionale



115 participants

- 75% sont des médiateurs
- 25% sont des employeurs dont :
 - 43,2% sont des associations
 - 41% des collectivités

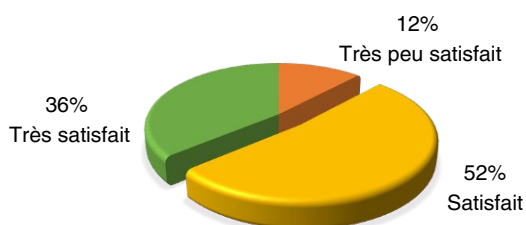
Territoire d'intervention des participants



Bilan : Ce que disent les participants de cette journée régionale...

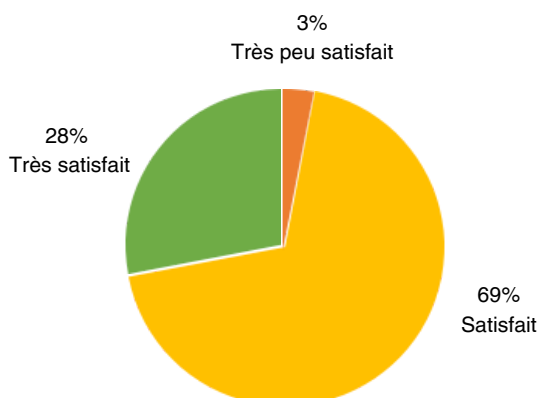
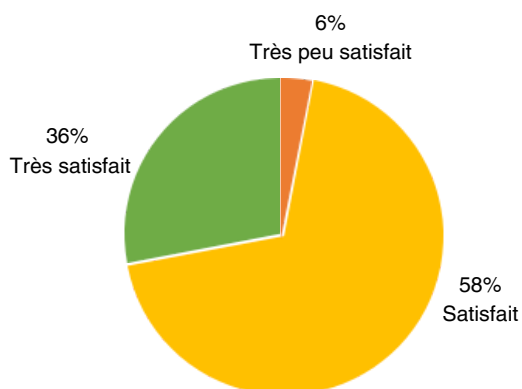
Ce que disent les participants à la journée régionale

Le programme de la journée



« Un accueil sans reproche, avec le sourire des hôtes très appréciable » - « Accueil café et repas midi très agréables, bien organisés » - « Lieu convivial » - « La parole a été donnée aux médiateurs. Les échanges étaient très pertinents et intéressants » - « Les débats entre professionnels ont été riches. Les discussions avec les représentants des pouvoirs publics m'ont permis de clarifier la situation des postes d'adulte relais » - « Promotion de ce nouveau métier indispensable dans notre société en perte de lien social » - « La qualité des échanges entre intervenants et participants »

L'animation de la journée



97% des participants sont satisfaits

90% des intervenants sont satisfaits et ont apprécié l'expérience

Une journée départementale de la Médiation Sociale à Sainte Livrade Sur Lot 14 décembre 2023

Dans le cadre de cette journée départementale portée par la déléguée de préfet et soutenue par la mission régionale Politique de la Ville à la DREETS, France Médiation a été sollicitée

Cette rencontre a permis d'aborder ce qu'est la médiation sociale et ses actualités, de détailler le dispositif des adultes relais, d'évoquer la formation et la professionnalisation. Les médiateurs ont pu échanger avec le sous-préfet de Villeneuve sur Lot, venu partager un repas avec eux.

Une visite à la Micro-Folie avait été organisée, lieu culturel de proximité, doté d'un Musée numérique pour découvrir près de 3 000 œuvres.



**Visite de la
Micro-folie à
Sainte Livrade
Sur Lot.**

Un cycle de webinaires dans le cadre de la 4ème conférence régionale de l'ESS dans les Hauts de France

La MRA des Hauts-de-France a répondu à l'appel à contribution de l'ESS 2023 pour proposer des temps d'animations en lien avec les priorités du Conseil Régional. Les ateliers labellisés devaient s'inscrire obligatoirement dans l'une des 4 grandes thématiques de la conférence régionale de l'ESS 2023 ayant pour thème général : « le temps des transitions ». Les actions proposées par France Médiation ont concerné sur les thèmes de la transition écologique et environnementale, organisationnelle et sociétale.



3 webinaires ont été organisés selon un même format :

Durée : 1h30

Contenu : l'intervention d'un expert de la thématique et des témoignages d'acteurs de terrain.

Le rôle de l'expert : ouvrir les échanges en s'appuyant sur une expertise afin de partager des connaissances, d'apporter un éclairage sur le thème défini puis de donner la parole aux médiateurs, aux encadrants, et aux acteurs du territoire

6 juillet 2023

Thème : Quartiers populaires et politique de mobilité
Nb de participants : 50

26 septembre 2023

Thème : Transition vers une médiation sociale professionnelle et évaluation de l'utilité sociale
Nb de participants : 30

6 juillet 2023

Thème : Face à une digitalisation grandissante, quels accompagnements des publics vers l'inclusion numérique et quelles modalités d'adaptation pour les organisations
Nb de participantes : 65

Sur le profil des participants :

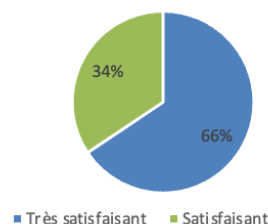
- 81% de médiateurs/encadrants et 19 % d'employeurs
- 66% d'associations et 34% de collectivités
- Des participants interviennent majoritairement dans les départements du Nord (67%) et du Pas de Calais (25%), puis de l'Oise (4%) et de l'Aisne (4%).

Quelques éléments de satisfaction des participants :

Expression :

- 66% des participants très satisfaits et 34% satisfaits de l'animation
- 59% très satisfaits et 41% satisfaits des apports de connaissances

Satisfaction globale



“

« De précieuses informations et conseils. Projets et activités concrètes. »

« Les activités présentées donnent des idées et on peut utiliser les supports sur notre territoire. Plein de données intéressantes permettant de recadrer, restructurer et améliorer notre offre de service. »

« Durée trop courte pour pouvoir interagir tous ensemble »

« Ces actions permettent d'approfondir mes connaissances sur le métier et les missions du médiateur social »

”

France Médiation a organisé 3 des 36 ateliers/webinaires mis en place par les structures de l'ESS en HDF

Ces temps d'animations sont essentiels pour les acteurs de la médiation sociale. Ils ont permis de mettre en réseau les acteurs, de favoriser la montée en compétences des participants sur des thématiques en lien avec les transitions, de favoriser des échanges et des réflexions partagés sur les sujets, d'identifier les freins, leviers et actions à mettre en place, et de diffuser les standards du métier.

En Ile de France, Une action essentiellement concentrée sur le territoire du Val d'Oise



Des actions sur les territoires de Sarcelles et d'Argenteuil dont la ligne de force était l'animation d'un esprit réseau.

24 associations différentes touchées par les actions

48 personnes touchées avec une récurrence pour certaines

Une sollicitation pour intervenir au webinaire « faciliter le recrutement des adultes relais » destiné aux employeurs, organisé par la préfecture et l'agence France Travail tête de pont de Garges, dont l'objectif est d'améliorer le recrutement.

- Travail d'outillage en fiches de poste, d'explicitation aux acteurs tels que la cellule Médiation Sociale de l'agence France Travail de Garges Les Gonesse.

Un accompagnement individualisé mené auprès de 2 structures :

- Action de sensibilisation et d'accompagnement de la médiatrice dans la maîtrise de sa posture et son « aller vers » les publics.
- Sensibilisation et focus sur la posture d'une médiatrice « bailleur social » œuvrant sans binôme dans un grand ensemble avec un local implanté au milieu du quartier.
- 4 personnes concernées

La mise en place d'ateliers « reporting des activités » de la médiation sociale

- A Sarcelles et à Argenteuil,
- 14 participants

L'organisation d'une séquence « Mise en réseau des acteurs »

- A Argenteuil
- 7 personnes / 6 associations

Atelier « Phénomènes de bandes chez les jeunes » Marwan Mohammed (Sociologue, chargé de recherches au CNRS)

- A Sarcelles.
- 23 participants / 6 associations - 2 villes - 1 bailleur



Atelier phénomènes de bandes chez les jeunes
Animé par Dr Marwan Mohammed (Sociologue,
chargé de recherches au CNRS)
Le 23 juin 2023 à Sarcelles

A stylized graphic composed of three large chevron shapes. The top chevron is orange, the bottom chevron is teal, and a green chevron shape is positioned on the right side, pointing towards the center. The word "DÉVELOPPER" is centered in the white space between the chevrons.

DÉVELOPPER

ÉTUDES

Intitulé de la mission

Accompagnement à l'évaluation du dispositif de médiation en milieu scolaire.

**Objet de la mission**

France Médiation a été sollicité pour accompagner la Direction de l'Éducation du département de Seine-et-Marne afin de déterminer l'intérêt et les apports d'un dispositif de médiation en milieu scolaire expérimenté dans douze collèges lors de l'année scolaire 2022-2023.

Il s'agissait d'identifier les forces et les faiblesses du dispositif notamment en recueillant le point de vue des parties prenantes (chefs d'établissements, conseillers principaux d'éducation, médiateurs...) ainsi qu'en analysant les actions déployées.

Le département de Seine-et-Marne s'est dit « très satisfait du déroulement de l'accompagnement » du fait qu'il ait pu, entre autres, « s'appuyer sur l'expertise et l'évaluation de France Médiation pour les arbitrages politiques » en lien avec le dispositif.

Intitulé de la mission

Accompagnement à la définition d'une stratégie en médiation sociale

**Objet de la mission**

La communauté urbaine Grand Poitiers a confié à France Médiation la réalisation d'une étude sur son dispositif de médiation sociale, co-porté avec plusieurs acteurs locaux, afin de renforcer la corrélation de celui-ci avec les différents besoins des commanditaires, partenaires et habitants.

Le travail réalisé sur cinq mois a consisté à étudier l'activité des médiateurs sociaux et de collecter les attentes des acteurs en lien avec le projet (bailleurs sociaux, régies de quartier, ville de Poitiers, transporteur, préfecture...) en confrontant ces deux aspects à la structuration actuelle du dispositif.

La communauté urbaine Grand Poitiers s'est dite « très satisfaite de la méthodologie d'intervention » ainsi que de « la pertinence des préconisations » apportées par l'étude de France Médiation.

**Intitulé de la mission**

Accompagner pour créer un dispositif de médiation sociale à Toulouse.

**Objet de la mission**

La ville de Toulouse a missionné France Médiation pour l'accompagner dans le déploiement d'un dispositif de médiation. Cet accompagnement vise à déterminer les conditions de faisabilité du projet à travers, notamment, des entretiens avec les parties prenantes ou une rencontre avec OMEGA, association de médiation sociale intervenant sur le Grand Angoulême pour échanger sur les facteurs clés de réussite et sur la plus-value de la médiation sociale.

Les réflexions et travaux concerne à la fois la structuration du dispositif (analyse des modes de portage juridique, l'ingénierie financière, enjeux, évaluation) et son opérationnalité (calibrage de l'équipe, activités, modalités de coopération avec les partenaires notamment).

Mission toujours en cours.

Intitulé de la mission

Mission d'accompagnement en médiation sociale de l'Agglomération et de la Ville d'Agen

**Objet de la mission**

Après un état des lieux établi par France Médiation du service de médiation sociale de l'Agglomération et de la Ville d'Agen en 2019, la direction du Pôle Solidarité a souhaité être accompagné dans sa réflexion quant au devenir de son service dans un contexte où les acteurs du territoire tels que les centres sociaux repensent leur action, leurs modalités d'intervention et leurs partenariats au regard des évolutions démographiques, économiques et sociaux en cours.

Le travail a consisté à caractériser les forces et les faiblesses du service, à analyser les pratiques existantes en médiation sociale et identifier les besoins en présence humaine non couverts. Ce, afin de proposer un dispositif adapté aux besoins identifiés des différentes catégories de la population de l'agglomération dans une complémentarité vertueuse avec les actions portées par les différents acteurs existants sur le territoire. L'étude permettra de redimensionner le service de médiation et repenser le projet de service de celui-ci afin qu'il réponde de façon opérationnelle et concrète, via la médiation sociale, à des besoins non pris en compte par les dispositifs existants.

Intitulé de la mission

Accompagner dans la définition d'une stratégie en médiation sociale

**Objet de la mission**

Dans le cadre de sa stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance, la communauté d'agglomération Melun Val de Seine a missionné France Médiation pour étudier la pertinence d'un déploiement de la médiation sociale à l'échelle de l'agglomération.

Des entretiens avec les Maires des villes de Melun, Le Mée sur Seine et Dammarie les Lys, la Déléguée du préfet, des bailleurs et l'Association de prévention de l'agglomération melunaise ont permis d'analyser l'opportunité de la médiation sociale, d'en déterminer la plus-value au regard des attendus et de proposer une préfiguration d'un service de médiation sociale en réponse aux besoins.

La communauté d'agglomération Melun Val de Seine s'est dite « très satisfaite de l'intervention » de France Médiation du fait de « la clarté des propos, de l'écoute attentive et active de la part des intervenants, et du support adapté »

Intitulé de la mission

Accompagner dans une réflexion autour de la médiation sociale.

**Objet de la mission**

La Ville d'Hérouville-Saint-Clair a sollicité France Médiation pour un appui à l'identification des besoins en médiation sociale en réponse aux problématiques de son territoire. Des entretiens avec de nombreux acteurs – des représentants de l'Etat, du Conseil Général du Calvados, de la ville, des bailleurs, des collègues, de la mission locale et d'associations - ont permis la réalisation d'un état des lieux des forces et faiblesses des quartiers.

Aussi, le travail a consisté à acculturer à la médiation sociale, à déterminer les conditions d'efficacité d'un dispositif de médiation sociale dans une logique de complémentarité et d'articulation avec les acteurs des territoires et les actions mises en place.

La Ville d'Hérouville-Saint-Clair a exprimé sa satisfaction : « une prestation très satisfaisante techniquement » ; « c'est pourquoi, la possibilité de refaire appel à France médiation reste d'actualité ».

Intitulé de la mission : évaluer le dispositif de médiation seniors

Association de médiation sociale certifiée Afnor, DUNES conduit, depuis mars 2021, un dispositif expérimental de médiation sociale envers les publics seniors ainsi que leurs aidants, dans trois résidences d'habitat social de la ville de Marseille (Bouches-du-Rhône).



Ce dispositif agit contre l'isolement des seniors, via plusieurs actions :

- Repérage des personnes isolées.
- Accompagnement à l'identification et à la résolution de problématiques sociales (accès aux droits, logement...) notamment au travers d'une coopération renouvelée avec un ensemble de partenaires locaux.
- Actions d'amélioration du lien social (visites de courtoisie, recueil de besoins, écoute active, organisation de sensibilisations...)

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une démarche partenariale :

L'association porteuse : DUNES



Les partenaires en appui d'expertise



Les partenaires financiers



France Médiation a été sollicité pour réaliser la démarche d'évaluation, dans le but d'identifier les réussites du projet que sont, entre autres :

- 1583 interventions réalisées par les médiateurs sociaux en 27 mois, auprès de 135 bénéficiaires, dont la moitié ayant eu pour objectif l'amélioration du lien social.
- 104 situations d'isolement identifiées.
- 128 orientations vers des partenaires de proximité (CAF, centres sociaux...).

Les principaux résultats d'évaluation sont les suivants :

- **Une meilleure connaissance des problématiques rencontrées par les seniors et leurs aidants**

104 situations d'isolement identifiées, dont **60 %** relevant d'un isolement social.

Deux tiers (66 %) des seniors accompagnés en situation d'isolement institutionnel ont été repérés via les médiateurs sociaux.

- **Un suivi personnalisé des situations rencontrées**

21 aidants (dont 15 seniors eux-mêmes aidants) suivis et accompagnés dans la résolution de leurs problématiques (fatigue physique, surcharge mentale...).

68 % des interventions relevant de l'accompagnement aux démarches administratives ont été effectuées au domicile de la personne accompagnée.

- **Un renforcement du maillage des partenaires locaux**

128 orientations réalisées, dont plus d'un tiers (36 %) ayant pour objectif la lutte contre l'isolement (vers des centres sociaux organisant des ateliers jeux de société, par exemple).

L'objectif est aujourd'hui d'essaimer à l'échelle nationale ce dispositif qui répond à deux enjeux ; d'une part, anticiper le développement de la dépendance des personnes âgées dans le parc locatif social et d'autre part, détecter les besoins de façon proactive pour pouvoir transformer ceux-ci en demande formalisée, orientée vers l'interlocuteur adéquat.



PÉRENNISER

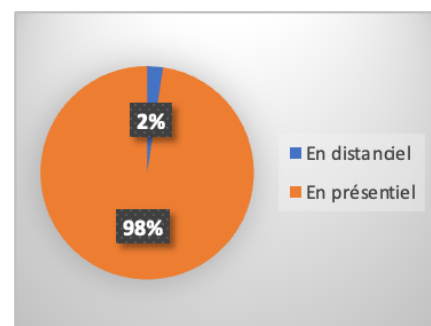
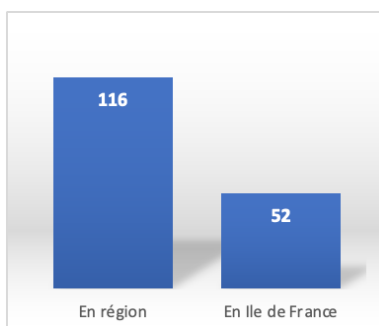
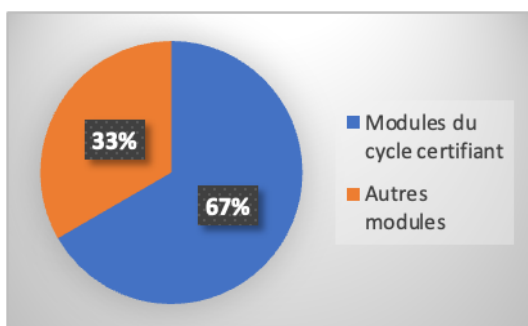
Inscrire la médiation sociale dans la durée

La formation

Organisme de formation, France Médiation contribue à la qualification du secteur de la médiation sociale en donnant la possibilité à ses professionnels d'acquérir, d'actualiser et de faire reconnaître leurs compétences.

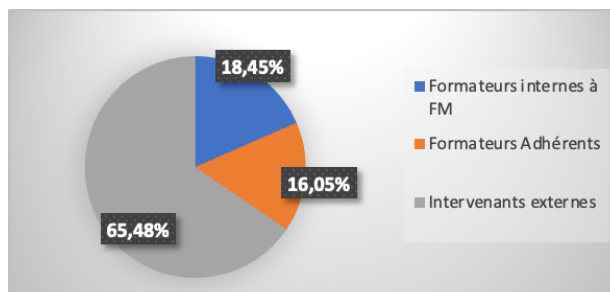
L'activité Formation en quelques chiffres

1937 professionnels formés lors de 168 sessions



Lieux de réalisation
des formations

26 formateurs mobilisés



Elles et ils ont rejoint l'équipe !

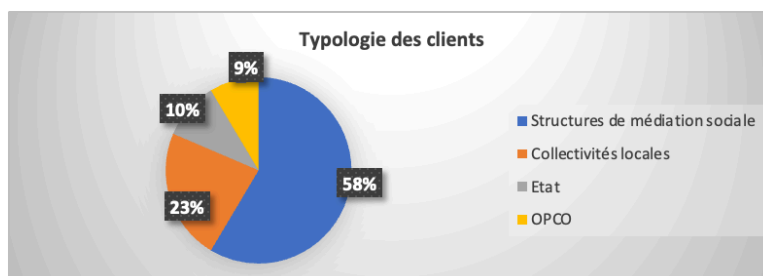


2 nouveaux
formateurs habilités



3 formateurs habilités
à de nouveaux
modules

Près de 370 employeurs et partenaires ont fait confiance à France Médiation



Côté stagiaires

92% de stagiaires satisfaits

Quelques verbatim STAGIAIRES

« Très bon formateur et module très intéressant pour resituer et recontextualiser les connaissances des autres modules. Groupe très dynamique et agréable comme toujours. »

« Session très enrichissante et complète. Je suis satisfait de cette formation, il aurait fallu plus de jours car programme conséquent. Super formatrice. »

« Richesse d'échanges avec les collègues et le formateur. Richesse professionnelle et personnelle. La formation m'incite à mettre en œuvre l'apprentissage. »

« La formation a plus que répondu à mes attentes et j'ai hâte de pouvoir mettre en pratique les outils que j'ai pu développer. Comme toujours, j'ai apprécié la pédagogie et le dynamisme de la formatrice. Elle a su créer un espace de partage sécurisant et favorisant le travail en coopération. Le groupe s'est aussi prêté aux différentes mises en scène, ce qui était enrichissant sous tous les plans. Ce que j'ai le plus apprécié c'était le travail en temps réel sur les outils »

« Formation très vivante, beaucoup d'échanges. Bonne ambiance Plus de connaissances et compétences. Formation qui nous permet de se sentir mieux devant nos (ou futurs) partenaires. »

Côté Clients

96% des clients satisfaits

Quelques verbatim

“Méthode d'organisation pédagogique efficace”

“Les intervenants sont pros, disponibles et pleins de ressources”

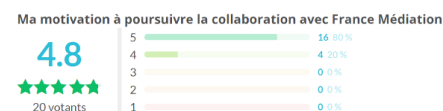
“Permet aux salariés d'être mieux outillés et d'avoir une meilleure posture professionnelle”

La médiatrice « a gagné en assurance, elle arrive à mieux communiquer avec les habitant.es et à gérer certaines situations parfois complexes”

“La formation proposée par France Médiation correspond totalement aux besoins des structures de médiation sociale. L'expertise des formateurs est précieuse pour nos médiateurs sociaux en formation. Il y a une vraie plus-value de passer par France Médiation”

Côté Intervenants

91% des intervenants satisfaits de leur collaboration avec France Médiation



Quelques verbatim

« Les visio sont importantes, pertinentes et cela permet de garder vivant le lien entre formateurs. On apprend beaucoup des uns et des autres. Des temps de partage d'outils ou de conseils pour animer autrement (et éviter les routines) seraient un plus »

« J'apprécie la collaboration avec France Médiation »

« Ma collaboration avec France Médiation est une expérience enrichissante et constructive. L'interaction avec l'équipe administrative et pédagogique du Pôle Formation est efficace et contribue à renforcer mon engagement envers les modules que j'ai animés »

« Je suis très contente de cette collaboration avec vos services. Serait-il possible d'avoir une suite quant au travail effectué lors de la rencontre l'an dernier avec tous les animateurs du réseau, je pense à la mutualisation des animations proposées par chacun ? »

La certification « Réaliser des interventions en médiation sociale » déposée au Répertoire Spécifique de France Compétences

En 2023 :

- 20 sessions de certification
- 21 jurés mobilisés, dont 8 salariés de France Médiation
- 7 nouveaux jurys habilités
- 69 candidats se sont présentés à un jury de certification
- 52 médiateurs sociaux certifiés en 2023
- Un taux de réussite à la certification de 75,36%

Côté jury

Organisation & déroulement des jurys - 9,4 / 10

Collaboration avec FM - 9,6/10

Quelques verbatim de médiateur.trice.s certifié.e.s

« C'est un diplôme très intéressant, avec la mise aux normes du métier et un gain de reconnaissance dans le milieu professionnel »

« Juste merci aux intervenants, aucune suggestion pour ma part. »

« Merci à France Médiation de m'avoir permis de monter en compétences. »

« Cela m'a beaucoup aidé dans mes pratiques professionnelles »

« Valoriser mes capacités au travail et permettre d'accéder à d'autres formations »

« Une reconnaissance professionnelle accrue dans le milieu social car ce certificat m'a permis de renforcer mon positionnement »

« Je suis passé en CDI depuis ce certificat »

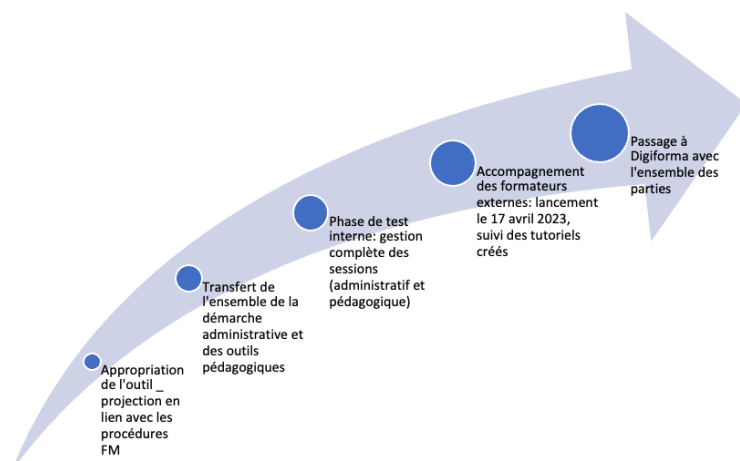
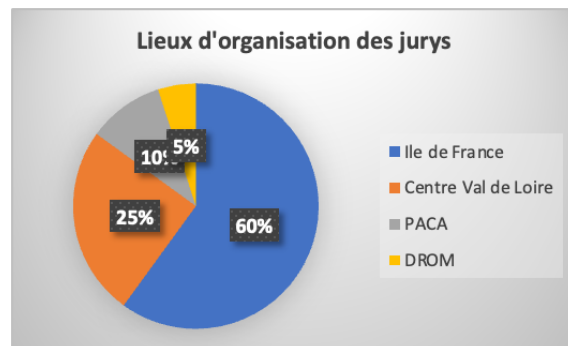
Focus

La gestion des formations via la plateforme Digiforma

Au 2e semestre 2021, France Médiation a décidé de digitaliser la gestion des formations au travers de la plateforme Digiforma afin de répondre aux enjeux suivants :

- Optimiser le temps total de mise en œuvre d'une action de formation (avant – pendant – après)
- Maintenir et développer la satisfaction des parties prenantes (stagiaires, commanditaires et financeurs) en gagnant en efficacité
- Maintenir la motivation des collaborateurs internes et externes

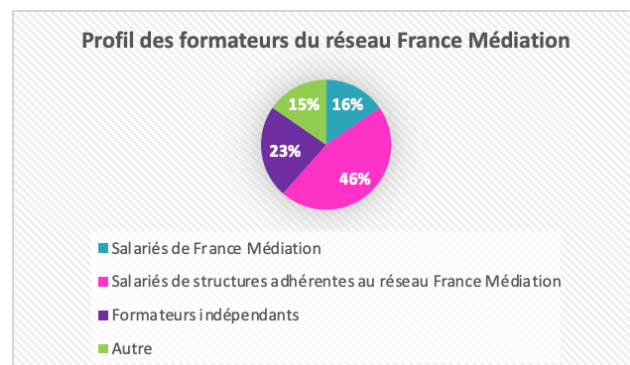
L'année 2022 a été consacrée au transfert des procédures administratives et pédagogiques pour une utilisation opérationnelle de l'outil en 2023. L'activité formation a été maintenue à 100% durant cette période.



Un temps fort de l'année 2023 : L'animation du réseau des intervenants de France Médiation

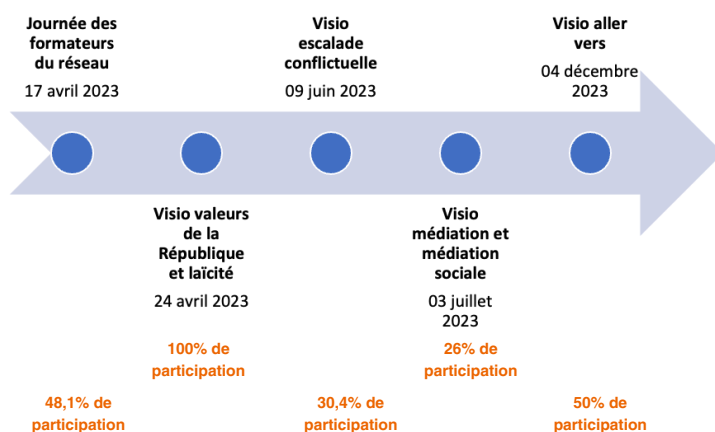
Les formateurs :

Le réseau des formateurs France Médiation est composé en 2023 de 26 intervenants, dont 4 salariés de France Médiation.



Et les cinq séquences de travail collectif qui ont jalonné 2023

En 2023, 5 temps d'échange ont été proposés par France Médiation dans le cadre de l'animation du réseau des formateurs, avec pour objectifs de faire réseau, répondre aux besoins exprimés par les intervenants et maintenir / développer la qualité des interventions.



Retour sur la journée du 17 avril 2023, organisée dans les locaux de France Médiation

Au programme :

- Actualités de la médiation sociale :
 - Les grands projets de France Médiation : suite de la Proposition de Projet de Loi (PPL) et Observatoire de la médiation sociale
 - Le développement de la formation dans le cadre du rapport Vignal sur la médiation sociale

- Défis 2023

- Digitalisation de l'activité formation et Qualiopi
- Actualisation des contenus et temps forts de l'année

- Ateliers

- Réflexion autour de la création d'un jeu à utiliser en formation
- Réflexion autour de la création de capsules vidéos de pratiques de médiation sociale



- Atelier de développement des outils et animations pédagogiques par Co'Imparo



Table des matières

- PROGRAMME
- Actualités de la médiation sociale
- Révisions 2023
- Actualités
- Développer ses outils et animations pédagogiques
- REPARTITION DE LOI RELATIVE A RECONNAITRE LES METIERS DE LA MEDIATION SOCIALE
- Mission permanente confiée par Jean-Claude GIGNON
- Le guide avec cartouches pour la médiation sociale identifié par le RPPM
- OBSERVATOIRE DE LA MEDIATION SOCIALE
- Equipe de l'Observatoire
- Résumé
- Ateliers à venir
- LES CARRIERES ET LES TRAVAIL PROFESSIONNELS REQUIS
- PROFILS DE MEDIATION SOCIALE
- SEULS D'UNE ANNEE DE FORMATION
- Les Formateurs 2023 en chiffres
- La médiation 2023 en chiffres
- SEULS D'UNE ANNEE D'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN COMPETENCE
- REUTERS/GETTY IMAGES
- L'accompagnement chez France Médiation
- L'accompagnement en chiffres
- Atelier
- 2023 FONDATION 2023
- Plan de Professionnalisation des médiateurs sous convention Adelle
- Plan de Professionnalisation des médiateurs sous convention Adelle
- Plan de Professionnalisation des médiateurs sous convention Adelle
- Plan de Professionnalisation des médiateurs sous convention Adelle
- LA QUALITE EN 2023
- Optimisation de la certification des formateurs / l'appel à formateurs
- Atelier de certification
- LA QUALITE DES FORMATIONS
- Optimisation de la certification des formateurs / l'appel à formateurs
- L'accompagnement des formateurs
- L'ACTUALISATION DES CONTENUS
- Actualisation des contenus
- Remerciements aux Dps



Les équipes ont un besoin de se maintenir pas toujours à la hauteur attendu dans un domaine technique souvent en pleine évolution de ce point de vue à la fois sociale et juridique.

De ce fait, France Médiation souhaite que ses supports soient utilisés par tout les formateurs, dans toutes les sessions.

Les supports sont envoyés sous forme de liens accessibles à tous.

Actualisation des contenus
Les contenus de formation sont actualisés en deux temps :

- Actualisation des données nationales : avril / mai 2023
- Evolution des contenus : juin à décembre 2023

Les membres des différents établissements se valident et font de même, selon des formateurs, des questionnaires, des ateliers, des ateliers interactifs ainsi que des ateliers thématiques ont été analysés afin d'être mis à jour en fonction de ces besoins et des réalités.

Des ressources seront mises à disposition des formateurs sur les thématiques spécifiques suivantes :

Mediations

- Actualisation des données nationales
- Evolution de la médiation sur la violence
- Evolution de la médiation sur le sport

MBO

- Evolution des contenus
- Actualisation des données nationales
- Actualisation des données nationales
- Actualisation des données nationales

D'avril à décembre 2023, retour sur les visios thématiques

- Valeurs de la République et laïcité

Les 3 formateurs VRL et la coordinatrice pédagogique se sont réunis autour des questions suivantes : Comment adapter aux environnements de la médiation ? Comment aborder la laïcité ailleurs qu'en France ? Comment développer la question de la laïcité dans le sport ?



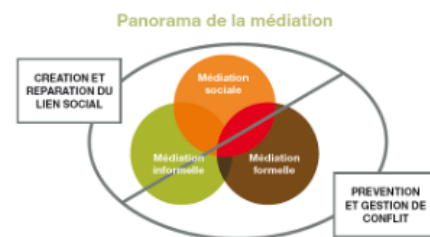
- Escalade conflictuelle

Les formateurs ont été invités à échanger avec Jean-Edouard Grézy du cabinet sur l'escalade conflictuelle. Certains d'entre eux avaient exprimé le besoin de revoir cette notion, notamment en lien avec le nouveau guide des pratiques professionnelles de la médiation sociale.



- Médiation et médiation sociale

Les formateurs ont été invités à échanger avec Jean-Edouard Grézy du cabinet sur le panorama de la médiation, et la place de la médiation sociale dans celui-ci. Certains d'entre eux avaient exprimé le besoin de revoir cette notion afin de mieux l'aborder en salle de formation.



Pratiques professionnelles de la médiation sociale, 2011, page 11

- Aller vers

Les formateurs ont été invités à échanger avec Roland Janvier, chercheur en sciences sociales, président du Comité Régional du Travail Social de Bretagne et auteur, sur le principe d'aller vers dans le travail social. Cette thématique est à l'initiative de France Médiation.



Pratiques professionnelles de la médiation sociale, 2ème édition, page 13

L'accompagnement à la norme AFNOR

En 2023, le référentiel Afnor pour la norme X 60-600 a été révisé. France Médiation a participé aux différentes réunions de révision du référentiel. Au-delà de la question de la définition des structures « multi-sites », le référentiel a évolué notamment sur les obligations de formation et sur les exigences en matière d'évaluation de l'utilité sociale.



Mise en place d'un accompagnement sur mesure, défini en coopération avec la structure.

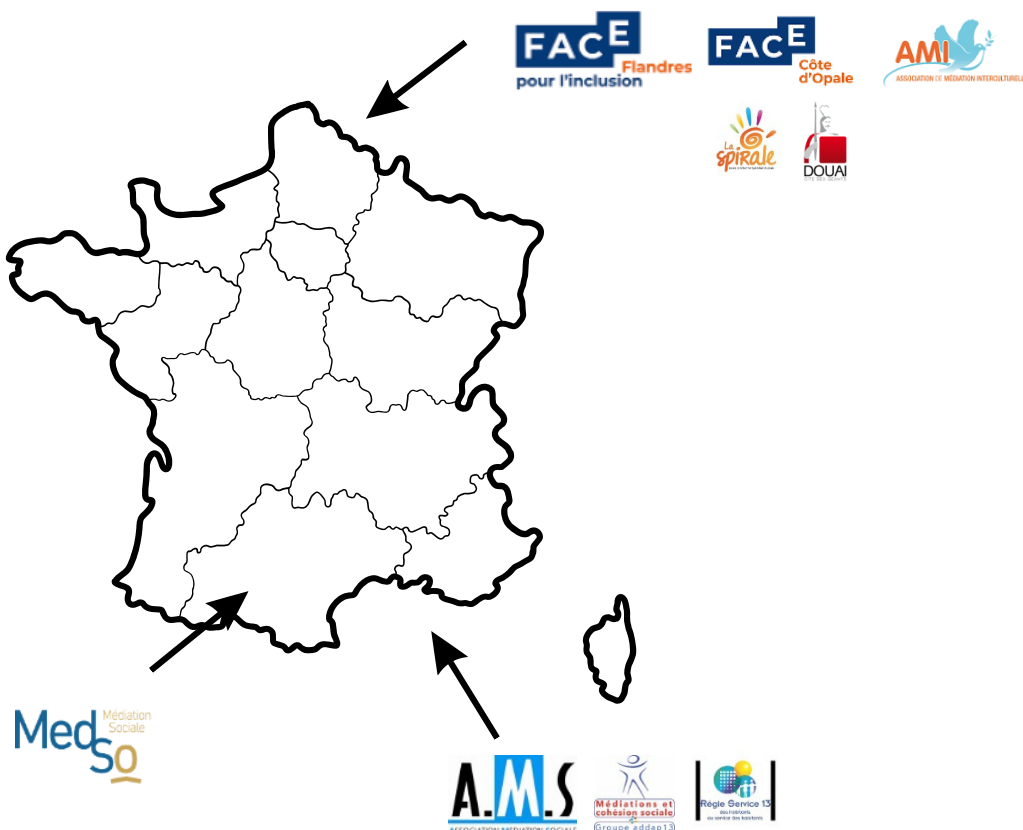
Cet accompagnement s'adapte au besoin, respecte le rythme de la structure, s'organise en présentiel et/ou en distanciel, prend la forme de travail en bureau et/ou de séquences collectives.

Les thématiques abordées sont diverses : analyse de l'existant, état des lieux sur les exigences de la norme, démarche de certification, travail sur la documentation « Ressources humaines », sur les modes opératoires, sur le processus d'évaluation.

En 2023,

> Réalisation de **9 accompagnements individualisés mis en place auprès de 9 structures** de médiation sociale, dans le cadre d'une démarche de certification, en amont d'un audit de certification, d'un audit de suivi ou de d'un audit de renouvellement.

FACE
Côte d'Opale
1 structure
certifiée



Nos partenaires

Ils nous financent



Cofinancé par
l'Union européenne

SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE
LA CITOYENNETÉ
ET DE LA VILLE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

quartiers2030



agence nationale
de la cohésion
des territoires



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
du Comité interministériel de prévention
de la délinquance et de la radicalisation



PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DU VAL-D'OISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Région
Hauts-de-France



uniformation



AMIENS



AMIENS
MÉTROPOLÉ



Ils nous font confiance



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Forum
Français pour la
Sécurité
Urbaine



FRANCE
URBAINE
MÉTROPOLIS, AGGLOS ET GRANDES VILLES



association des maires
VILLE & BANLIEUE
de France



Afpa



IRTS
INSTITUT
RÉGIONAL
DE TRAVAIL
SOCIAL
NOUVELLE
AQUITAINE
BORDEAUX



IRTS
FRANCHE-COMTÉ
CENTRE RÉGIONAL
D'ÉTUDES SOCIALES
DE FRANCHE-COMTÉ



MÉDIATION
21
Une voix pour la médiation



instant
science

Une équipe à l'écoute



Un collectif renforcé, désormais engagé dans une démarche qualité... : France Médiation est mobilisé pour accompagner les avancées du secteur de la médiation sociale.

Directeur et fonctions supports

Laurent GIRAUD, directeur

Sandra LÉOCADIE, directrice adjointe opérationnelle

Armelle QUERRÉ, assistante de direction

Florence KOUAM, chargée de gestion administrative et comptable

Thérèse BOUVIER, cheffe de projet développement formation

Etienne PINTO, responsable communication

Sonia AMEZIANE, chargée de communication

Justine MALLIER, chargée de communication

Dicko DAFF, Assistante

Pôle Formation

Caroline BUISINE, coordinatrice pédagogique

Stève Wilfrid MOUNGUENGUI, formateur

Pôle Ingénierie & développement métier

Fikri ALI MOHAMED, chargé de mission nationale

Justine GOUALA, chargée de mission régionale Hauts-de-France pour l'Aisne, l'Oise et la Somme

Aurélie MIROIR, chargée de mission régionale Hauts-de-France pour le Nord et Pas-de-calais

Jonathan JOSEPH, chargé d'études et de projets